Global Witness

# Qui achète le coltan de contrebande du Rwanda ?

## Le périple international du coltan de la RDC aux filières électroniques mondiales

JUNE 2026



Où sont passés les plus de 2 000 tonnes de coltan de contrebande ?

Ces minerais pillés proviennent de mines de Rubaya, en République démocratique du Congo, qui produisent 15 % du tantale mondial. Ce composant essentiel des produits électroniques est utilisé dans des smartphones, ordinateurs portables et voitures dans le monde entier.

Les mines de Rubaya sont devenues une source de revenus majeure pour la guerre cruelle que mène le M23 en RDC. Ce groupe armé soutenu par l'armée rwandaise s'est accaparé d'importants territoires, a tué des milliers et déplacé des centaines de milliers de civils, mais aussi commis des enlèvements et des actes de torture en toute impunité.

Cependant, une fois que le coltan a été introduit frauduleusement au Rwanda, on sait peu de choses sur ses acheteurs ou sur sa destination finale.

Dans le cadre de son enquête, Global Witness a passé un an à suivre le coltan de conflit en provenance de RDC tout au long de son périple, à savoir des mines aux chaînes d'approvisionnement mondiales en passant par sa traversée de la frontière. Nous avons pu établir la complicité de responsables rwandais à un moment où la contrebande a atteint des niveaux sans précédent.

Les exportations de coltan du Rwanda ont plus que doublé ces trois dernières années et nous avons identifié les sept entreprises qui ont exporté 85 % du coltan en question.

Au travers d'entretiens avec des trafiquants de coltan, nous avons découvert qu'au moins cinq de ces sept entreprises achetaient du coltan de conflit en provenance de RDC pour ensuite le revendre à des fonderies en Chine ou au Kazakhstan par le biais d'intermédiaires. Dans ces fonderies, le coltan est alors transformé en tantale, avant d'être utilisé pour la production des condensateurs essentiels pour les appareils électroniques.

Nous avons constaté que du coltan de conflit pourrait s'être frayé un chemin vers les marques internationales telles que Microsoft, Vodafone, Sony, Amazon, Nvidia, LG Display, Ericsson, Toyota et Apple et s'être glissé dans des produits que nous utilisons au quotidien.




**Bureaux de Microsoft. Icva2 / iStock**

Il y a une quinzaine d'années, un mécanisme conçu pour mettre fin à l'utilisation des minerais pour financer les conflits a émergé dans la région africaine des Grands Lacs.

La récente guerre en RDC a été l'occasion de le mettre à l'épreuve. Or notre enquête a révélé que les systèmes de traçabilité et de diligence raisonnable n'ont pas permis de briser le lien entre conflits et ressources naturelles.

Bien plus, le système de traçabilité connu sous le nom d'ITSCI, qui est utilisé par bon nombre d'entreprises internationales pour éviter que des minerais de conflit n'intègrent leur chaîne d'approvisionnement, sert à blanchir une grande partie du coltan de contrebande. Le coltan lié au conflit a probablement aussi été introduit dans un système alternatif appelé Better Mining.

Les audits menés par l'initiative Responsible Minerals Initiative (RMI) n'ont pas su identifier le coltan de conflit dans les chaînes d'approvisionnement des fonderies.

## Principales recommandations :

### AUX ENTREPRISES :

En l'état actuel des choses, nous estimons qu'il est quasiment impossible de s'approvisionner de manière responsable en coltan au Rwanda. Les entreprises devraient donc :

- Cesser d'acheter du coltan du Rwanda jusqu'à ce que le M23 ait retiré ses troupes des mines de Rubaya à moins d'avoir passé au crible le coltan en question avant son exportation en contrôlant directement sa provenance et sa teneur.

### À LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE :

- Suspendre l'exportation d'équipements militaires vers le Rwanda ;
- Conditionner toute aide au développement officielle au fait que le Rwanda cesse de soutenir le M23.
- Sanctionner les commandants du M23 et les hauts fonctionnaires rwandais à l'origine des atteintes ainsi que les entreprises profitant des ressources de conflit.

# Table de matières

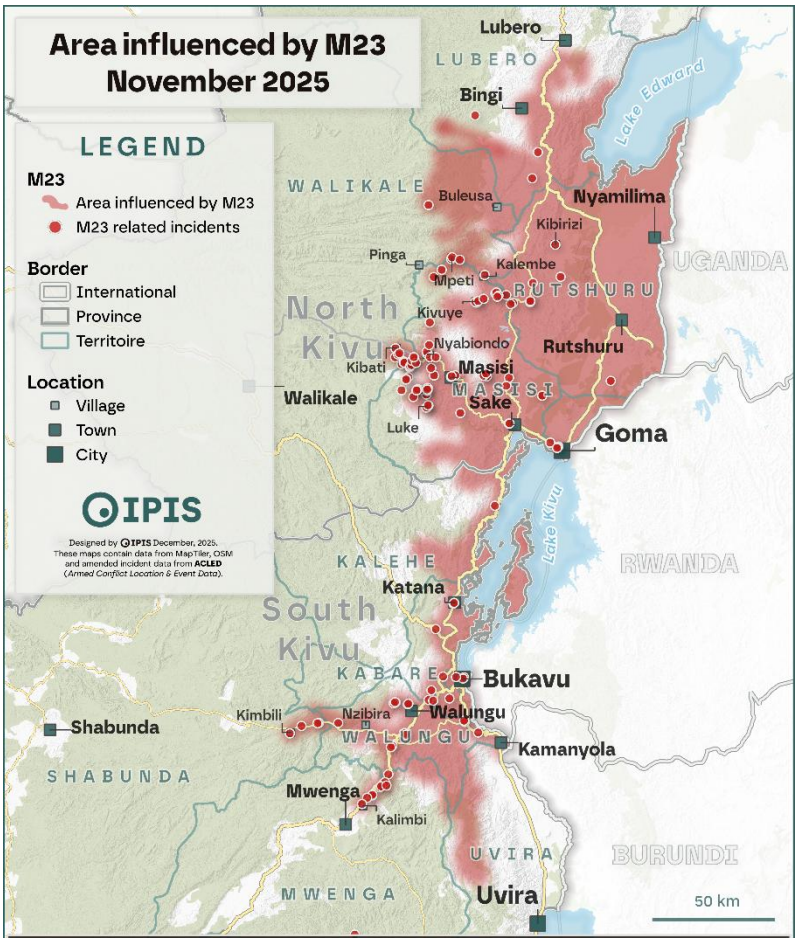
Le conflit 7
Les mines de coltan 9
Le passage frauduleux de minerais au Rwanda 12
La complicité de responsables rwandais 12
Les exportations de coltan du Rwanda 13
Un manque de traçabilité et de diligence raisonnable 16
Qui donc achète et vend du coltan du Rwanda ? 19
Quelles sont donc les entreprises achetant du coltan de conflit ? 21
Les exportateurs de coltan du Rwanda 23
Kanzamin 23
Boss Mining Solution 26
African Panther Resources 27
Sunrise Metal Company 30
Philbert Trading Minerals 31
Space Mining 31
East Group Minerals 32
Tawotin 33
Les fonderies transformant le coltan 34
Les fonderies transformant du coltan du Rwanda 37
Comment les audits de fonderies blanchissent les chaînes 39
Les condensateurs pour l'électronique : des fonderies aux fabricants internationaux 41
Les entreprises intervenant en aval 43
Recommendations 44
Méthodologie 47
Notes de fin 48

# Le conflit

L'Est de la RDC est en proie à une guerre cruelle depuis près de trente ans. Depuis 2022 environ, les combats se sont intensifiés et de nombreuses milices opèrent en parallèle.[1]

Parmi elles, c'est la rébellion du M23 dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu qui a fait le plus parler d'elle, et ce, de par son ampleur, son impact humanitaire et ses conséquences géopolitiques.[2]

Appuyé par 7 000 à 12 000 soldats rwandais[3] et des armes sophistiquées, le M23 s'est emparé de vastes territoires dans le cadre de son combat contre l'armée congolaise et des groupes armés alliés.[4] Ainsi, il a pu prendre par exemple les capitales provinciales de Goma et de Bukavu en janvier et février 2025, des villes abritant à elles deux plus de trois millions de personnes.[5] Des milliers de personnes ont été tuées et des centaines de milliers d'autres ont été déplacées en raison de l'offensive.[6]




**Ces deux dernières années, le M23, qui a le soutien du Rwanda, a grandement étendu la zone sous son contrôle dans l'Est de la RDC. IPIS[7]**

Le M23 a commis de graves atteintes aux droits humains, notamment des enlèvements, des emprisonnements, des actes de torture et des exécutions de civils, mais a également recruté des

enfants à des « niveaux alarmants ». Selon des experts de l'ONU, certains de ces agissements pourraient constituer des crimes de guerre.[8]

Le groupe armé a mené une campagne systématique de répression dans les zones occupées et y a notamment perpétré des exécutions extrajudiciaires, des arrestations arbitraires, des disparitions forcées et des raids nocturnes dans des hôpitaux.[9]

Parallèlement, l'armée congolaise et ses alliés ont commis des actes de pillage et de violence sexuelle ainsi que des exécutions à grande échelle.[10] Les deux parties ont fréquemment employé de l'artillerie lourde dans des régions densément peuplées ou à proximité de populations, ce qui a entraîné d'importantes victimes civiles.[11]



**Groupe de civils déplacés après la prise de Goma par le M23 en 2025. Hugh Kinsella Cunningham / Getty Images**

Ces derniers mois, la milice du M23 a renforcé sa mainmise sur les territoires occupés et y a même mis en place une administration parallèle répressive.[12] Elle a réduit au silence les acteurs de la société civile et remplacé les chefs traditionnels par des loyalistes, souvent après avoir torturé ou tué leur prédécesseur.[13]

# Les mines de coltan



**Mine de coltan à Rubaya. Global Witness**

Masisi, une localité dans la province du Nord-Kivu, abrite parmi les plus riches gisements de coltan au monde.

Les mines situées à proximité de la ville de Rubaya couvrent environ 15 % de la demande mondiale en tantale,[14] ce métal étant un dérivé du coltan, élément essentiel pour l'électronique.[15]

Depuis 2023, ces mines lucratives sont un trophée de guerre pour divers groupes armés, tout comme cela a été le cas durant les étapes précédentes des guerres en RDC.[16] L'ONU a fait état d'incursions dans les mines de Rubaya par divers groupes armés congolais tout au long de l'année 2023.[17]

Au début, le M23 s'est peu intéressé aux minerais comme source de financement ou comme objectif stratégique.[18]

Fin 2023 cependant, les rebelles du M23 ont pris le contrôle des principales voies de transport autour de Rubaya.[19] En avril 2024, ils se sont emparés des mines de Rubaya et détenaient le monopole des exportations de coltan.[20]

Depuis, le coltan est devenu une importante (si ce n'est la principale) source de financement du M23.[21]

En mars 2025, le M23 a nommé Erasto Bahati gouverneur du Nord-Kivu dans le cadre de son administration parallèle. E. Bahati est la personnalité clé qui se cache derrière l'exploitation minière illégale et la contrebande de minerais depuis la prise des mines de Rubaya.[22]




**Taxes exigées par le M23 telles qu'affichées à Bambiro. Global Witness**

Installé à son nouveau poste, E. Bahati a choisi des négociants proches du M23 pour faire passer les minerais de contrebande au Rwanda et gère un régime de taxation sur les sites d'extraction et de négoce.[23] Le coltan et les taxes sont parfois payés à l'avance par les acheteurs.[24]

Les négociants payent des « taxes » sur le coltan, dont quatre dollars US par kilo reviennent au M23 et trois aux pouvoirs publics rwandais.[25] Pendant le trajet, les négociants sont tenus de présenter le reçu du versement des taxes au M23 aux barrages routiers et à la frontière pour être autorisés à poursuivre leur route.[26]



**Enfants travaillant dans des mines de Rubaya. Global Witness**

Bien souvent, les exportateurs règlent le coltan de contrebande aux négociants en passant par la banque BPR, selon un négociant.[27] Global Witness a offert à BPR Bank la possibilité de s'exprimer, mais celle-ci n'a pas donné suite.

En prélevant des taxes sur la production et le négoce de coltan,[28] le M23 a pu générer 800 000 dollars US par mois depuis mai 2024, selon des estimations de l'ONU.[29]

En février 2025, le M23 s'est également étendu dans la province voisine du Sud-Kivu. Le groupe armé a mis la main sur de grandes routes commerciales[30] et a pillé des centaines de tonnes de minerais « 3T » dans des entrepôts. Les minerais « 3T » sont le coltan, la cassitérite et la wolframite. Ils tiennent leur nom des métaux que sont le tantale, l'étain (*tin*, en anglais) et le tungstène, qui en sont dérivés.[31] Fin 2025, le M23 contrôlait près de la moitié de la production de cassitérite et de coltan du Sud-Kivu et plus des deux tiers de sa production de wolframite.[32]

Une source travaillant dans les mines artisanales de Rubaya a indiqué à Global Witness que les personnes qui osaient défier les ordres du M23 étaient battues et se voyaient imposer une amende.[33]

En outre, les conditions de travail sont dangereuses et il y a eu au moins quatre glissements de terrain meurtriers depuis la prise du pouvoir par le M23[34]. Global Witness a également reçu des éléments indiquant un phénomène de travail d'enfants sur ces sites.[35]



**La terre est creusée pour sauver des mineurs ensevelis par un glissement de terrain. Capture d'écran d'une video de la société civile**

# Le passage frauduleux de minerais au Rwanda

Au moins depuis que le M23 s'est emparé des mines de Rubaya, la plupart du coltan de la région passe illégalement au Rwanda. Selon des experts de l'ONU, plus de 120 tonnes par mois ont été introduites frauduleusement au Rwanda entre mai et octobre 2024. Cette contrebande a donné lieu à « la plus grande contamination (...) des chaînes d'approvisionnement » dans la région des Grands Lacs en dix ans.[37]

Il est probable que le phénomène de contrebande ait même connu une hausse en 2025.[38] Un an après la prise de pouvoir par le M23, au moins 1 400 tonnes de coltan (sans doute bien plus) étaient passées illégalement de RDC au Rwanda.[39]

Bien souvent, les marchandises sont à présent acheminées en utilisant un trajet traversant la frontière à Goma, une ville aux mains du M23.[40]



**Motos transportant du coltan en provenance de Rubaya. Groupe d'experts de l'ONU[36]**

# La complicité de responsables rwandais

Le Rwanda soutient non seulement les opérations militaires du M23 en RDC et le trafic de minerais illégaux[41], les responsables rwandais facilitent également la contrebande.

Un trafiquant de coltan a indiqué à Global Witness que les autorités rwandaises avaient pleinement conscience de ces agissements.[42]

Auparavant, une grande partie du coltan passait dans le pays voisin par des zones frontalières moins contrôlées.[43] Cependant, depuis que le M23 a pris le pouvoir à Goma, une grande partie y transite au vu et au su de responsables frontaliers rwandais.[44] Global Witness a même vu des responsables enregistrer du coltan en provenance de RDC.[45]




**Rebelle du M23 au poste-frontière de la «grande barrière» à Goma. AFP / Getty images**

Une fois qu'il est arrivé au Rwanda, les négociants transportent généralement le coltan vers Kigali,[46] même si certains éléments montrent qu'une partie du minerai est acheminé en Ouganda.[47] Le coltan de contrebande est souvent mélangé avec de la production locale.[48]

> **Une fois [qu'ils sont] arrivés [à Kigali], personne ne s'intéresse [à l'origine des minerais][49]**
>
> NEGOCIANT DE COLTAN

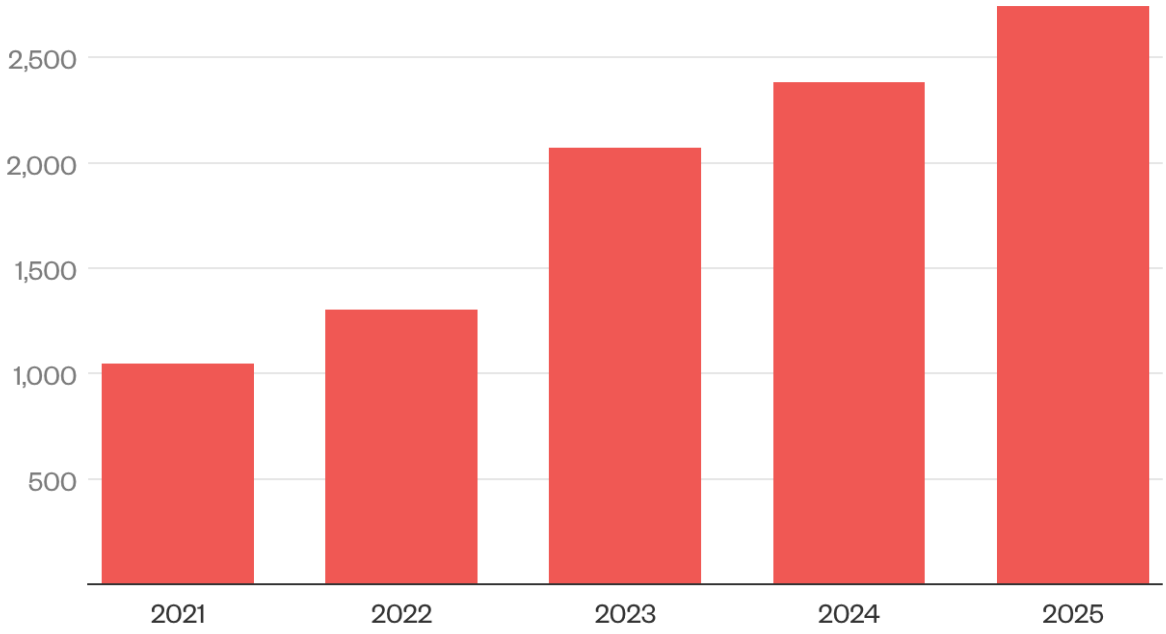
Global Witness n'a trouvé aucun élément laissant penser que des responsables rwandais avaient confisqué du coltan de contrebande ces deux dernières années. L'Office rwandais des mines, du pétrole et du gaz (RMB), le service public qui contrôle le secteur minier rwandais, n'a pas répondu aux questions de Global Witness à ce sujet.

## Les exportations de coltan du Rwanda

Les chiffres officiels rwandais montrent que les exportations de coltan ont été multipliées par 2,5 entre 2021 et 2025. Cette évolution est le reflet de l'explosion du phénomène de contrebande.[50]

## Les chiffres officiels rwandais font état d'une hausse significative des exportations de coltan

Exportations officielles de coltan du Rwanda (en tonnes)




Source: Banque Nationale du Rwanda

Avec plus de 2 900 tonnes en 2024, les importations de coltan du Rwanda par d'autres pays semblent encore plus élevées.[51] Les asymétries entre les exportations de minerais déclarées par un pays donné et les importations d'autres pays en provenance de ce même pays suggèrent l'existence possible d'un trafic.[52]

Le coltan est une source de revenus importante pour le Rwanda, qui applique un impôt sur les exportations à hauteur de 5 %.[53] Depuis 2023, il s'agit de la deuxième source de recettes d'exportation du pays après l'or.[54]

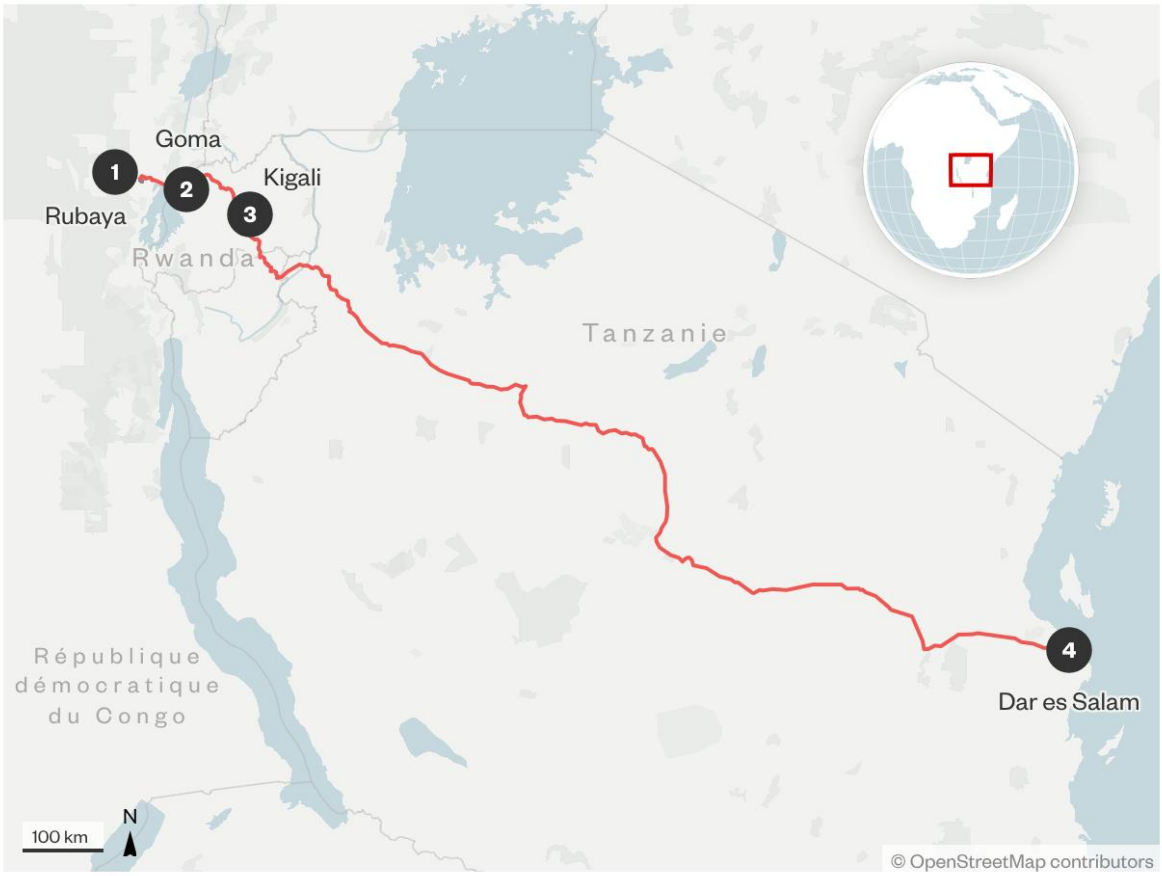
L'ONU, des experts des minerais et des ONG ont régulièrement souligné que les chiffres d'exportation de minerais rwandais ne coïncidaient pas avec sa production réelle, et ce, avant même la hausse récente des exportations.[55] Le pays est accusé d'exporter du coltan pillé et de contrebande en provenance de RDC depuis plus de 20 ans.[56]

Le Rwanda Development Board (RDB) a déclaré une production annuelle de minerais « 3T » d'entre 8 000 et 9 000 tonnes de sorte qu'il semble possible que les minerais proviennent bien du pays.[57] Selon le Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC, cette affirmation est cependant contredite par l'Institut national de la statistique du Rwanda, par des études géologiques indépendantes ainsi que par les chiffres enregistrés par ITSCI.[58]

Le secteur minier rwandais est connu pour son opacité et pour sa rétention d'informations clés qui feraient la lumière sur les profits réalisés sur les minerais de contrebande. Les pouvoirs publics ne publient pas les chiffres de la production par mine[59] qui permettraient aux experts de vérifier leurs dires.

Le Rwanda a refusé à de nombreuses reprises d'appliquer la technologie d'empreinte analytique (dite « AFP »), un outil mis au point par l'Allemagne pour contrôler l'origine des minerais « 3T » sur la base de leur composition géochimique,[60] comme l'indique un expert en ressources naturelles impliqué en la matière.[61] Cet outil, qui a coûté des millions de dollars à concevoir, n'a jamais été utilisé à ces fins. Le Rwanda en a remis en question la fiabilité, alors même que cette technique est largement acceptée comme étant un moyen efficace et précis de vérifier la provenance de minerais.[62]

Le Rwanda s'est en outre opposé à une enquête de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) sur le passage illégal de minerais de RDC au Rwanda.[63]




De manière générale, le coltan fait l'objet d'une évaluation avant l'exportation[64] pour en déterminer la teneur en minerais ou en métaux en laboratoire. Cette analyse est souvent effectuée par l'entreprise Alex Stewart International (ASI).[65] Global Witness a vu un échantillon d'ASI présentant une teneur en tantale de plus de 41 %.[66] Pour ASI, une entreprise opérant au Rwanda depuis plus de 20 ans,[67] cette valeur aurait dû alerter, puisque la teneur du coltan

rwandais est habituellement bien moins élevée.[68] ASI a indiqué à Global Witness ne pas pouvoir faire de commentaire à ce sujet.[69]

L'Office rwandais des mines, du pétrole et du gaz ne s'est pas exprimé après avoir été contacté par Global Witness.[70]

## Un manque de traçabilité et de diligence raisonnable

Une obligation juridique prévoit que la provenance des minerais rwandais doit être établie avant leur exportation.[71]

ITSCI est le système de traçabilité et de diligence raisonnable dominant au Rwanda et jusque début 2025, tous les grands exportateurs de coltan en étaient membre.[72]

Le programme attribue des étiquettes assorties d'un numéro unique aux sacs de coltan et d'autres minerais « 3T » censés être exempts de tout lien avec des conflits et atteintes aux droits humains. ITSCI est également responsable de déclarer et de gérer les incidents tout au long des chaînes d'approvisionnement.[74]




**Étiquettes ITSCI utilisées au Rwanda. Groupe d'experts de l'ONU[73]**

Cependant, notre enquête a révélé que le programme ITSCI a été discrédité et utilisé pour blanchir une large proportion de coltan de contrebande pour l'intégrer dans des chaînes d'approvisionnement soi-disant légitimes.

Quatre négociants vendant du coltan de contrebande en provenance de Rubaya à des exportateurs qui sont membres d'ITSCI ont indiqué à Global Witness que le coltan avait été étiqueté par le programme comme n'étant aucunement lié à des conflits.[75] Un trafiquant a expliqué en ces termes comment fonctionne cette combine :

> **L'entreprise [exportatrice] à Kigali vient et étiquette le coltan de Masisi, qui devient alors du coltan rwandais[76]**
>
> TRAFIQUANT DE COLTAN

Dans au moins deux cas, les étiquettes avaient été apposées incorrectement à des sacs par les acheteurs des minerais eux-mêmes[77] et *non* par des responsables de l'Office rwandais des mines, du pétrole et du gaz chargés de l'étiquetage des minerais.[78]

Un autre trafiquant de coltan a expliqué que lorsqu'il avait des minerais de contrebande, il lui suffisait d'appeler les autorités minières rwandaises, qui lui apportaient alors autant d'étiquettes que nécessaire.[79]

Un négociant a indiqué qu'il recevait des étiquettes dans la ville congolaise frontalière de Kibumba.[80] Ces étiquettes permettent d'apposer le sceau de la légitimité sur les minerais de contrebande pour qu'ils poursuivent leur route vers Kigali.[81]

Le blanchiment des minerais « 3T » en utilisant ITSCI n'a rien de nouveau, comme l'a révélé Global Witness dans son rapport de 2022. Depuis le lancement du programme en 2010, il a été détourné par de grands exportateurs rwandais pour blanchir d'importantes quantités de minerais de contrebande en provenance de RDC.[82]

Des analyses des données sur les échanges commerciaux suggèrent que depuis 2024, une partie du coltan en provenance de Rubaya a été étiquetée par ITSCI et une partie est sortie illégalement du Rwanda. Les exportations de coltan portant une étiquette d'ITSCI ont augmenté presque exactement autant que les exportations de coltan du Rwanda entre 2023 et 2024 et ont représenté près de 100 % du total des exportations rwandaises de coltan.[83] Et pourtant, les importations de coltan en provenance du Rwanda déclarées par d'autres pays semblent avoir augmenté encore plus que les exportations rwandaises officielles de coltan en 2024 ce qui suggère qu'une partie du coltan a pu quitter le Rwanda frauduleusement.[84]

Des analyses des données d'ITSCI démontrent que la part de tantalite parmi les exportations de minerais « 3T » est passée de 21 % en 2020 à 31 % en 2024.[85] Cette hausse s'explique difficilement sans prendre en compte l'augmentation du passage illégal vers le Rwanda de coltan en provenance de Rubaya. Les signalements d'incidents d'ITSCI indiquent également qu'il se pourrait que ses membres se procurent des matériaux de contrebande.[86] En 2025, ITSCI a fait état de 70 incidents liés à des problèmes de plausibilité et de mésusage d'étiquettes.[87]



**Échantillon de coltan présenté par un négociant. Global Witness**

Tous les exportateurs pour lesquels Global Witness a découvert des éléments motrant qu'ils avaient acheté du coltan de conflit étaient membres d'ITSCI (cf. chapitre 9), même si l'un d'entre eux a été exclu depuis et deux ont été suspendus par ITSCI. Début 2026, ITSCI a déclaré à Global Witness étudier le cas de trois autres exportateurs qui risquaient l'expulsion ou une suspension.[88]

Au total, ITSCI a suspendu ou exclu six exportateurs de coltan (même si deux ont été réintégrés par la suite, à savoir trois mois plus tard dans un cas et quelques jours plus tard seulement dans l'autre),[89] une entreprise minière[90] et une fonderie de tantale depuis 2024.[91]

L'utilisation de Better Mining, de SLR Consulting, comme système de traçabilité alternatif s'est étendue au Rwanda en 2025. Au moins deux entreprises avec lesquelles travaille Better Mining ainsi qu'une autre société en cours d'intégration[92] sont d'anciens membres d'ITSCI qui ont été exclus par l'organisation.[93] Deux d'entre elles, Space Mining et Philbert Trading Minerals (cf. chapitre 9), se sont procuré du coltan de conflit pendant la période où elles collaboraient avec Better Mining, selon des négociants avec lesquels s'est entretenue Global Witness.

Contrairement à ITSCI, Better Mining ne publie ni le nom de ses membres ni les risques identifiés dans les chaînes d'approvisionnement.

Better Mining essaye de se positionner comme système de traçabilité et de diligence raisonnable alternatif à ITSCI depuis plus de dix ans et Global Witness a déjà fait état des pratiques déloyales dont use ITSCI pour conserver son quasi-monopole.[94] Un autre prestataire de services de traçabilité pourrait jouer un rôle positif, à condition de placer la barre plus haut. Néanmoins, si Better Mining accepte des entreprises se procurant des minerais de conflit et ayant été suspendu par ITSCI, c'est l'effet inverse qu'on constatera.

En outre, certaines entreprises ont commencé à utiliser leurs propres programmes de traçabilité,[95] lesquels offrent sans doute encore moins de contrôle indépendant que les mécanismes existants.

ITSCI a fait usage de son droit de réponse en expliquant à Global Witness que son système était opérationnel et fonctionnel en renvoyant à son signalement d'incidents, à ses suspensions, aux lettres qu'elle a écrites aux membres d'ITSCI les mettant en garde contre des risques significatifs et leur demandant des explications quant aux mesures de diligence raisonnable, à sa collecte de données supplémentaires dans les mines pour effectuer des contrôles de plausibilité, à son interpellation des exportateurs en cas de doutes et aux formations qu'elle a organisées.[96]

En ce qui concerne la proportion croissante de tantalite parmi les minerais exportés estampillés ITSCI, l'initiative a précisé à Global Witness que ce type de données agrégées n'offrait qu'une vue partielle et qu'elle préférait effectuer des évaluations de plausibilité plus efficaces au niveau d'une mine ou d'une seule transaction de minerais. Global Witness a demandé à ITSCI de lui fournir des données granulaires sur la production des mines et sur les transactions des fournisseurs, mais le programme a refusé en invoquant le motif de la confidentialité.[97]

ITSCI a indiqué à Global Witness douter du chiffre des 120 tonnes de coltan de contrebande par mois avancé par l'ONU pour la période de mai 2024 à la fin de l'année, soulignant que la hausse de concentré de tantale étiqueté ITSCI en 2024 par rapport à 2023 n'était que de 300 tonnes.[98] Néanmoins, cet argument ne prend pas en compte le fait que la contrebande allait déjà bon train avant que le M23 prenne le contrôle des mines de Rubaya.[99]

ITSCI a en outre expliqué à Global Witness ne plus être le système de traçabilité dominant, semblant renvoyer particulièrement à l'année 2025[100] et a autrefois nié avoir eu toute position

de monopole.[101] Par le passé, ITSCI a nié que son mécanisme avait été utilisé pour blanchir de grandes quantités de minerais et avoir usé de pratiques déloyales vis-à-vis de Better Mining.[102]

Better Mining nie avoir étiqueté du coltan issu de conflits. Better Mining a indiqué par écrit que sa démarche de diligence raisonnable et de traçabilité se basait sur un processus d'intégration, une évaluation de la chaîne d'approvisionnement, un suivi sur le terrain, le contrôle de l'octroi d'étiquettes, la documentation de la traçabilité et une identification continue des risques dans un cadre opérationnel défini ainsi que des audits menés par des parties tierces. Better Mining a nié que Global Witness avait fourni des preuves que des minerais de conflit intégraient le système de traçabilité de Better Mining et a exigé des données plus granulaires. Better Mining a écrit à Global Witness qu'il n'avait pas encore été décidé si Sunrise Metal Company serait intégrée ou non et que l'entreprise n'avait pas encore reçu d'étiquettes de la part de Better Mining.[103]

## Qui donc achète et vend du coltan du Rwanda ?

Entre janvier 2023 et septembre 2025, à savoir la période couverte par cette enquête, seules sept entreprises rwandaises exportaient près de 85 % du coltan du Rwanda, selon des données douanières consultées par Global Witness.[104]

| Exportateur | Coltan exporté (en tonnes) | Pourcentage du volume total | Pourcentage cumulé |
|---|---|---|---|
| East Group Minerals | 1,333 | 29.7 % | 29.7 % |
| Sunrise Metal Company | 810 | 18.1 % | 47.8 % |
| African Panther Resources | 439 | 9.8 % | 57.6 % |
| Tawotin | 411 | 9.2 % | 66.8 % |
| Kanzamin | 362 | 8.1 % | 74.9 % |
| Boss Mining Solution | 306 | 6.8 % | 81.7 % |
| Philbert Trading Minerals | 155 | 3.5 % | 85.2 % |

Les volumes exportés sont basés sur les données douanières, lesquelles pourraient être incomplètes. Il se peut donc que les volumes réels soient plus élevés.

Source: analyse des données douanières par Global Witness

Ces mêmes sept entreprises ont dominé les exportations de coltan du Rwanda en 2023 et en 2024, mais des changements sont apparus en 2025, African Panther Resources, Sunrise Metal Company et Philbert Trading Minerals ayant cessé leurs exportations.[105] Plusieurs autres entreprises qui n'avaient pas exporté de coltan ces dernières années ont elles commencé à exporter de petites quantités du minerai.[106]

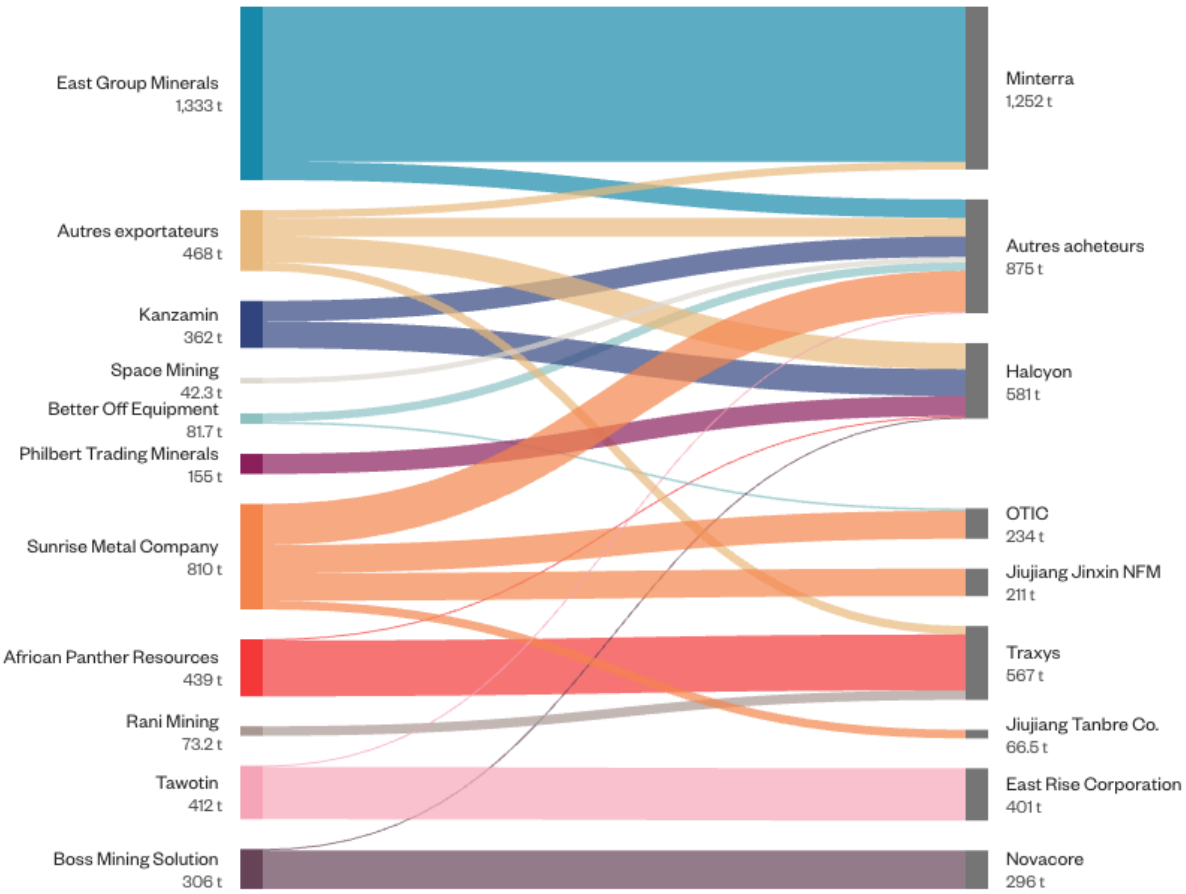
| Acheteur | Coltan acheté (en tonnes) | Pourcentage du volume total | Pourcentage cumulé |
|---|---|---|---|
| Minterra | 1,252 | 27.9 % | 27.9 % |
| Halcyon | 581 | 13.0 % | 40.9 % |
| Traxys | 567 | 12.6 % | 53.5 % |
| East Rise Corporation | 401 | 9.0 % | 62.5 % |
| Novacore | 296 | 6.6 % | 69.1 % |
| Ningxia Orient Tantalum Industry Co. | 234 | 5.2 % | 74.3 % |
| Jiujiang Jinxin Non Ferrous Metals | 211 | 4.7 % | 79.0 % |

Les volumes exportés sont basés sur les données douanières, lesquelles pourraient être incomplètes. Il se peut donc que les volumes réels soient plus élevés.

Source: analyse des données douanières par Global Witness

En quittant le Rwanda, le coltan est transporté vers les ports de Dar es Salam, en Tanzanie, ou de Mombasa, au Kenya, à partir desquels il poursuit sa route en bateau.[107] Depuis début 2023, huit entreprises ont acheté sans intermédiaire près de 85 % du coltan exporté du Rwanda.[108]

Volume des échanges de coltan du Rwanda en tonnes entre janvier 2023 et septembre 2025




Les nœuds représentent les exportateurs et les acheteurs de coltan enregistré comme provenant du Rwanda. L'épaisseur du trait qui les relie représente le poids relatif des échanges de coltan.

Source: analyse des données d'échange et douanières par Global Witness Remarque : le volume des échanges est basé sur les données douanières, lesquelles pourraient être incomplètes. Il se peut donc que les volumes réels soient plus élevés.

## Quelles sont donc les entreprises achetant du coltan de conflit ?

Global Witness a découvert des preuves directes montrant qu'au moins cinq des sept premiers exportateurs rwandais de coltan s'étaient procuré du coltan de conflit en provenance des mines de Rubaya en RDC :

**African Panther Resources, Sunrise Metal Company, Boss Mining Solution, Kanzamin** et **Philbert Trading Minerals.**

Nous avons mis au jour que des exportateurs de moindre ampleur, **Space Mining** et **Rani Mining**, avaient également acheté du coltan de conflit en provenance de Rubaya.

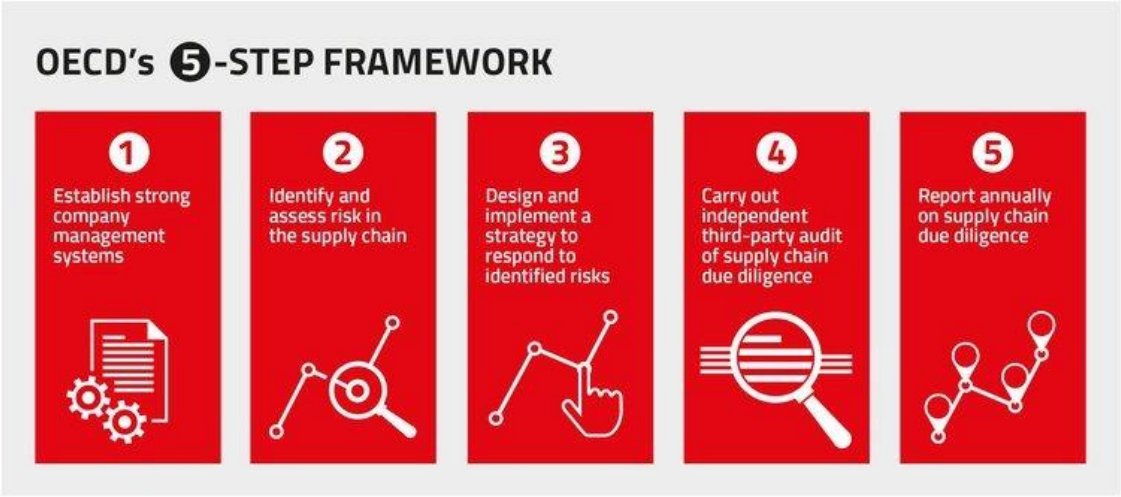
Certains éléments portent à croire que d'autres entreprises pourraient également avoir vendu du coltan de conflit sur les marchés internationaux. ITSCI a signalé des incidents faisant état de pratiques frauduleuses de la part de plusieurs exportateurs. En outre, plusieurs sociétés ont été acteurs de la contrebande minière par le passé.

Vous trouverez ci-dessous les preuves des liens entre ces exportateurs rwandais de coltan et les mines de Rubaya en RDC. Nous examinerons également le rôle joué par les sociétés de négoce vendant le coltan aux fonderies, où le métal est transformé en tantale.

Notre enquête a révélé que les négociants avaient souvent les mêmes dirigeants ou propriétaires que les exportateurs auprès desquels ils se fournissaient, notamment lorsque les deux parties entretenaient des relations commerciales exclusives.[109] Cela soulève la question de savoir quelle plus-value génère une entreprise appartenant à la même entité que l'exportateur lui-même. L'envoi de minerais à un négociant plutôt qu'à la fonderie qui va les transformer tient vraisemblablement à une volonté de rendre la chaîne d'approvisionnement plus nébuleuse – une position étayée par des sources de ce secteur ayant échangé avec Global Witness.[110]

## Les obligations en matière de diligence raisonnable

Le *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque* constitue la norme internationalement reconnue en matière d'approvisionnement responsable. Sa rédaction s'inscrit d'ailleurs dans le contexte des guerres en RDC. Le guide décrit un processus en cinq étapes que les entreprises sont censées suivre au moment de se procurer des minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Elles sont tenues de suspendre immédiatement toute relation avec un fournisseur présentant un risque raisonnable d'être lié à un conflit et/ou des atteintes graves aux droits humains. [111]

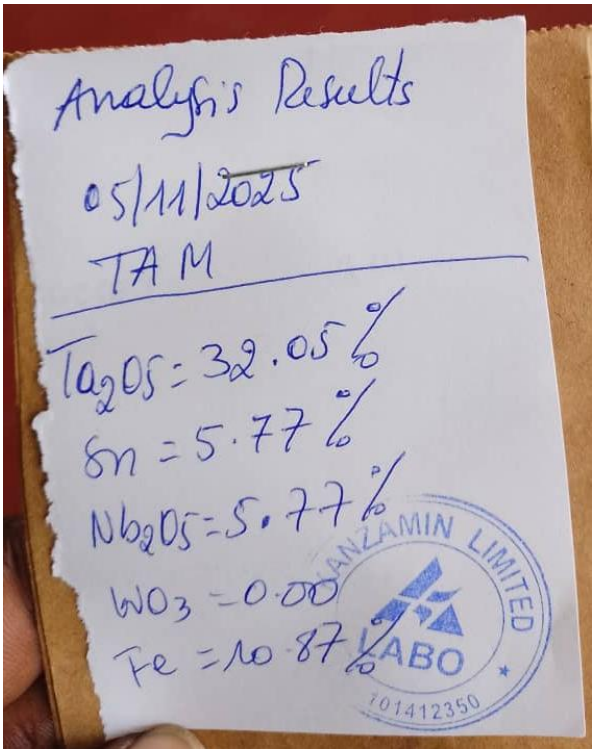


# Les exportateurs de coltan du Rwanda

## KANZAMIN

**Kanzamin** opère dans le commerce des minerais depuis bien plus d'une dizaine d'années et était connue sous le nom de « Trading Services Logistics » jusqu'en 2023.[112]

Dirigée par Donat Ndagijimana et présidée par Dany Nzaramba, deux ressortissants rwandais,[113] l'entreprise et son propriétaire auraient, selon l'ONU, acheté des minerais « 3T » de contrebande en provenance de RDC en 2012.[114] Selon un ancien officier des Forces rwandaises de défense, dans les années 2000, Dany Nzaramba a vendu des minerais de contrebande dans le cadre du Congo Desk,[115] une unité de l'armée sous les ordres de James Kabarebe qui était utilisée pour piller les ressources naturelles de RDC.[116] Quatre négociants ont confirmé à Global Witness avoir vendu du coltan en provenance des mines de Rubaya à Kanzamin. Trois d'entre eux l'ont fait pendant l'occupation par le M23 et l'autre juste avant, à un moment où les mines étaient la cible d'incursions par d'autres groupes armés.[117]




**Résultats d'une analyse d'échantillon menée par le laboratoire de Kanzamin à Rubaya (Global Witness)**

Une personne employée par Kanzamin a également confirmé que l'entreprise achetait du coltan en provenance de Rubaya.[118] Elle a affirmé que Kanzamin avait même mis en place un petit laboratoire à Rubaya pour mesurer la concentration en tantale des minerais (cf. photo).[119]

Kanzamin a cessé d'exporter du coltan du Rwanda fin 2024[120] suite à une série d'incidents pour pratiques frauduleuses dans le cadre d'ITSCI. Parmi ces incidents, il y en avait au moins un du plus haut niveau,[121] ce qui, selon les orientations d'ITSCI, doit entraîner une intervention immédiate et une interruption éventuelle des relations par les acheteurs.[122]

Des quantités peu plausibles de minerais ont été trouvées dans un entrepôt d'un des fournisseurs de Kanzamin.[123] Depuis longtemps, il existe également des cas où les niveaux de coltan dans des lots où le coltan a été mélangé à de la cassitérite provenant de cinq des fournisseurs de Kanzamin étaient plus élevés qu'escomptés.[124]

ITSCI n'a pas prononcé la suspension de Kanzamin malgré ces incidents.[125] L'entreprise a repris ses exportations du Rwanda en juillet 2025[126] et a continué à acheter du coltan de conflit selon des négociants ayant échangé avec Global Witness.[127] Kanzamin a vendu du coltan de conflit à

**Halcyon Inc.** aux Émirats arabes unis (EAU) en 2025.[128] Elle a également vendu du coltan à une autre entreprise basée à Hong Kong, Specialty Metals Resources, jusque fin 2024, mais Global Witness n'a aucune preuve démontrant que celui-ci contribuait à des conflits.

Halcyon a également acheté du coltan auprès d'autres exportateurs rwandais (cf. parties ci-après). Si le plus haut responsable d'Halcyon est Rajan Sureshchandra Karia[129], l'entreprise est étroitement liée à la famille Kotecha, qui a été accusée par le passé d'acheter des minerais de conflit en provenance de RDC (cf. encadré).



**Site de Kanzamin à Kigali. Global Witness**

Halcyon a confirmé à Global Witness qu'elle avait acheté du coltan auprès de Kanzamin, mais a nié que celui-ci provenait de Rubaya. Elle a renvoyé à son examen des clients (« KYC »), à la documentation relative à la chaîne d'approvisionnement, à ses visites sur sites prévues et inopinées menées en RDC et au Rwanda en 2025 et aux mesures d'atténuation des risques, qui prévoyaient la cessation des liens avec Kanzamin jusqu'à réception d'une preuve du renforcement de ses mécanismes de diligence raisonnable.[130] Halcyon a écrit que Global Witness n'a pas fourni de preuves au niveau des transactions démontrant que le matériel acheté par Halcyon provenait de Rubaya.[131] Kanzamin n'a pas fait usage de son droit de réponse auprès de Global Witness.[132]

## Les opérations minières de la famille Kotecha dans la région africaine des Grands Lacs

La famille Kotecha est impliquée dans le commerce des minerais dans la région des Grands Lacs depuis trois générations.[133] Les entreprises appartenant à la famille sont accusées d'acheter des minerais de conflit en provenance de RDC depuis des décennies.

En 2002, un rapport de l'ONU a postulé que la famille faisait partie d'un réseau bouroundais et indo-pakistanais d'acteurs criminels.[134] Un autre rapport de l'ONU a accusé Ramnik O. Kotecha de profiter de son poste de consul honoraire à Bukavu, dans l'Est de la RDC, pour faciliter « l'acquisition de minéraux illégaux ».[135] En 2008, des experts de l'ONU ont ensuite signalé qu'une entreprise du nom d'Afrimex gérée par le fils de Ramnik, Ketankumar Kotecha,[136] avait acheté de la cassitérite de conflit en provenance de RDC[137] et avait continué à le faire en 2009 après avoir pourtant affirmé à l'ONU que ce n'était plus le cas.[138]

À l'époque, Global Witness s'était plaint auprès du bureau chargé de la responsabilité des entreprises au Royaume-Uni, le UK National Contact Point for Responsible Business Conduct,

qui a conclu que les versements d'Afrimex contribuaient au conflit en RDC et enfreignaient les principes directeurs de l'OCDE sur la diligence raisonnable à l'intention des entreprises multinationales.[139] Une deuxième entreprise dirigée à l'époque par Ketankumar Kotecha du nom de SOCOMI avait été accusée de transformer du coltan de conflit en 2009.[140] Suite à une couverture médiatique négative, l'entreprise a changé de nom en 2009 pour devenir la Société Générale de Commerce SARL (SOGECOM)[141]. En 2013, la société a adhéré à ITSCI sous cette nouvelle raison sociale.[142] SOGECOM a indiqué à Global Witness que Ketankumar Kotecha était l'un des actionnaires, mais qu'il n'était pas impliqué dans les affaires courantes de l'entreprise du point de vue opérationnel.

En 2022, Global Witness a révélé que la SOGECOM se fournissait dans une région où des minerais de conflit étaient blanchis pour intégrer les chaînes d'approvisionnement estampillées ITSCI dans le Sud-Kivu[143] et qu'elle achetait des minerais issus de trafics liés aux violences dans la région de Rubaya.[144] En 2023, au moment où les incursions par des groupes armés se sont intensifiées à Rubaya,[145] la SOGECOM était le deuxième acheteur de coltan en provenance du Nord-Kivu,[146] où une partie prépondérante du coltan provenait des mines de Rubaya.[147]

La SOGECOM a exporté la plupart de son coltan au bénéfice d'Halcyon,[148] qui était l'un des premiers acheteurs de coltan en provenance de RDC jusque fin 2023[149] (lorsque l'on a cessé d'apposer des étiquettes à Rubaya) ainsi que l'un des premiers acheteurs de coltan acquis au Rwanda.[150]

Halcyon est étroitement liée à la famille Kotecha. Dharam Kotecha, le fils de Ketankumar, a été directeur d'Halcyon jusqu'en 2024 au moins.[151]

Dharam Kotecha a été activement impliqué dans le processus de diligence raisonnable de l'OCDE.[152] Il fait également partie de l'équipe des chaînes d'approvisionnement du Tantalum-Niobium International Study Center (T.I.C.),[153] une fédération professionnelle du secteur du tantale qui surveille conjointement ITSCI.[154]

En mars 2025, il a prévenu à ce titre que T.I.C. enquêterait sur les membres essayant de « contourner le système » (notre traduction) en dissimulant la provenance de coltan de contrebande entrant sur le territoire du Rwanda.[155] Halcyon, où il joue un rôle clé, a continué à acheter des matériaux liés à des conflits, comme le postule la présente enquête.

La SOGECOM a catégoriquement nié que la famille Kotecha s'était enrichie grâce aux minerais de conflit pendant trois décennies. Elle a écrit qu'aucune preuve n'avait été présentée pour soutenir les accusations à l'encontre de Ramnik O. Kotecha ou de la SOCOMI et qu'il n'y avait ni décision disciplinaire ni décision juridique à l'encontre de la SOGECOM ou de tout membre de la famille Kotecha en raison d'achats de minerais de conflit en provenance de RDC ou de toute autre infraction connexe. L'entreprise a expliqué à Global Witness que Ketankumar Kotecha avait été actionnaire de la SOGECOM et de l'entité qui l'avait précédée, la SOCOMI, mais qu'il n'y avait joué aucun rôle opérationnel.[156]

La SOGECOM a nié s'être procuré des minerais de conflit en provenance des mines de Rubaya

et a renvoyé à son suivi actif de la région, à ses visites sur sites et à l'« empreinte géologique », une technique prenant en compte la signature chimique et minéralogique des minerais. La SOGECOM a nié avoir acheté du coltan issu des deux principales concessions de Rubaya après fin 2021, mais a confirmé avoir vendu du coltan à Halcyon en 2023.[157]

Halcyon a nié s'être procuré des matériaux en provenance de Rubaya en 2023 et a également renvoyé à la technique de l'empreinte géologique pour le coltan acheté du Nord-Kivu.[158]

## BOSS MINING SOLUTION

**Boss Mining Solution** est dirigée par Eddy Habimana, un homme d'affaires rwandais.[159] E. Habimana est un parent de James Kabarebe,[160] le ministre rwandais de la Coopération régionale,[161] qui dirige les opérations de l'armée rwandaise dans le Nord-Kivu en soutien au M23.[162]



**Site à l'adresse déclarée pour Boss Mining Solution. Global Witness**

J. Kabarebe a également joué un rôle clé dans l'organisation du soutien militaire rwandais au M23 durant son insurrection de 2012 dans l'Est de la RDC[163], mais aussi, selon des sources de Global Witness, dans la surveillance des flux de minerais pillés vers le Rwanda au début des années 2010.[164]

J. Kabarebe a fait l'objet de sanctions de la part des États-Unis en février 2025 en raison de son soutien au M23, en plus d'être accusé par ces derniers de générer une grande part des revenus du M23 en « coordonnant l'exportation de minerais provenant de sites d'extraction en RDC en vue de leur exportation ultérieure du Rwanda » (notre traduction).[165]

En juillet 2025, un Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC a indiqué dans un rapport que Boss Mining Solution achetait du coltan en provenance de Rubaya.[166] Quelques mois plus tard, Global Witness a échangé avec un négociant qui a confirmé avoir vendu du coltan de Rubaya à Boss Mining Solution.[167]

En 2012, l'ONU a accusé E. Habimana de faire passer illégalement la frontière à des minerais de Goma au Rwanda et de reverser une partie des bénéfices au M23.[168]

ITSCI a publié des rapports d'incident suggérant que Boss Mining Solution pourrait avoir acheté des minerais de contrebande,[169] mais sans pour autant suspendre l'entreprise.[170]

Boss Mining Solution est détenue conjointement par Eddy Habimana, Yuri Tolmatchev et Alexander Konovalchik, ces deux derniers étant ressortissants russobritanniques[171]. Le dernier des trois est propriétaire de Metarex,[172] une société enregistrée à Chypre elle-même propriétaire

de **Novacore**, elle-même enregistrée aux EAU, qui achète presque uniquement du coltan auprès de Boss Mining Solution.[173] Y. Tolmatchev est également directeur général de Novacore.[174]

Novacore a acheté la plupart du coltan de Boss Minin Solution et s'est donc procuré du coltan de conflit. Une livraison de coltan a été faite à Halcyon en mars 2025, selon des données commerciales consultées par Global Witness.[175]

En réponse à un courrier de Global Witness lui donnant un droit de réponse, Novacore a expliqué qu'après une visite à Kigali « pour se familiariser [...] avec les activités de Boss Mining Solution », elle n'avait « découvert aucune anomalie » dans les volumes exportés par Boss Mining Solution et que « les marchandises provenaient du Rwanda et étaient conformes aux exigences du programme ITSCI » (notre traduction).[176] Halcyon nie avoir eu toute relation contractuelle ou commerciale avec Boss Minin Solution.[177] Boss Mining Solution n'a pas fait usage de son droit de réponse auprès de Global Witness.[178]

### AFRICAN PANTHER RESOURCES

**African Panther Resources** est une société détenue conjointement par Henry Dudgeon, un citoyen britannique, et par le Rwandais Joseph Karamira.[179]

Dans un rapport d'avril 2025, Global Witness a révélé qu'African Panther Resources achetait du coltan en provenance de Rubaya en se basant sur les déclarations de deux négociants.[180] Global Witness a parlé à trois autres négociants qui ont tous confirmé vendre du coltan en provenance de Rubaya à African Panther Resources.[181]

Après avoir enregistré divers incidents indiquant un approvisionnement possible en minerais de contrebande,[182] ITSCI a suspendu African Panther Resources en mars 2025 en raison de manquements à son devoir de diligence raisonnable.[183] La suspension a cependant pris fin trois mois plus tard.[184]

Des données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness indiquent qu'African Panther Resources a cessé d'exporter du coltan du Rwanda après sa suspension par ITSCI jusque fin 2025.[185] Cependant, un négociant nous a confié avoir vendu du coltan en provenance de Rubaya à African Panther Resources même *après* sa suspension.[186] Un autre négociant a expliqué que l'entreprise mélangeait du coltan de Rubaya à du coltan rwandais.[187]

African Panther Resources a également envoyé une cargaison de coltan à Halcyon avant fin 2024, selon les données commerciales.[188] Halcyon nie avoir reçu tout coltan de la part d'African Panther Resources.[189]

**Traxys** est une entreprise de matières premières sise au Luxembourg qui pèse plusieurs millions de dollars. Elle détient des filiales partout dans le monde.[190] Son histoire remonte à la création de la Sogem en 1919, qui était la division commerciale du géant belge du commerce des minerais, Umicore.[191] La société a été rachetée en 2023 par un consortium d'investisseurs dont Optiver fait partie.[192]

Traxys fournit Project Vault,[193] une initiative américaine d'un montant de 12 milliards de dollars US conçue pour sécuriser les approvisionnements en minerais critiques pouvant prémunir les fabricants de tout choc dans la chaîne d'approvisionnement.[194] Traxys détient des parts de Global Advanced Metals,[195] un grand acteur du tantale verticalement intégré qui est propriétaire de mines de tantale en Australie, d'une fonderie au Japon et d'installations de production de condensateurs aux États-Unis.[196]

Entre 2023 et mars 2025, Traxys a acheté du coltan quasiment uniquement d'African Panther Resources.[197]

Traxys est connue comme achetant des minerais de conflit en provenance de l'Est de la RDC et continue à s'approvisionner dans la région malgré l'accumulation de preuves de ce commerce illicite.




**Espace Traxys à la conférence Resourcing Tomorrow à Londres. Global Witness**

En 2008, Traxys s'est procuré des minerais auprès de quatre exportateurs en RDC liés selon l'ONU à un groupe armé, les Forces démocratiques de libération du Rwanda.[198] Traxys a poursuivi ses achats auprès de ces mêmes exportateurs après la publication du rapport, comme l'a indiqué l'ONU l'année suivante.[199]

Aux côtés de deux des grandes fonderies de minerais « 3T » de la région des Grands Lacs, Traxys a été une des sociétés ayant joué un rôle central dans la création d'ITSCI en 2009.[200] Tout comme Traxys, les deux fonderies ont été citées dans des rapports de l'ONU comme achetant des minerais de conflit en provenance de RDC.[201]

Plus récemment, en 2025, Global Witness a découvert que Traxys s'approvisionnait en minerais de conflit en provenance de Nzibira, dans le Sud-Kivu.[202] Il s'agit d'une plaque tournante du blanchiment de minerais de conflit depuis au moins 2014, comme l'attestent l'ONU, Global Witness et d'autres groupes de la société civile.[203]

### LES NOUVEAUX FOURNISSEURS DE TRAXYS

African Panther Resources a cessé de livrer Traxys le 21 mars 2025,[204] cinq jours après la suspension de cette dernière par ITSCI.[205] Cependant, Traxys a rapidement trouvé deux autres entreprises pour remplacer le coltan que lui fournissait African Panther Resources.

Selon des données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness, Traxys a commencé à se procurer du coltan auprès de Rani Mining le 8 avril[206] et auprès de Hillside Mining Company le 3 mai.[207]

Lorsqu'un enquêteur de Global Witness s'est présenté en prétendant être un négociant de Rubaya avec du coltan à vendre, un représentant haut placé de Rani Mining a immédiatement répondu que l'entreprise était intéressée et a proposé son aide pour lui faire passer la frontière.[208]

Compte tenu de ce changement rapide de fournisseurs, on peut craindre que Traxys n'ait pas effectué suffisamment de diligence raisonnable au sujet de ces entreprises. De plus, il suffit de se pencher sur leur profil pour identifier d'autres motifs d'inquiétude.



**Un négociant a montré à Global Witness cet échantillon de coltan qu'il a fait passer frauduleusement de Rubaya au Rwanda. Global Witness**

Les deux entreprises sont de nouveaux acteurs sur ce marché : Rani n'avait encore jamais exporté de coltan du Rwanda et Hillside avait fait sa toute première livraison moins de deux mois avant de commencer à vendre à Traxys.[209]

**Rani Mining** a été enregistrée en 2020 sous le nom d'Odette Uzayisenga, à la fois directrice et présidente de la société.[210] O. Uzayisenga a été la première conseillère de la fédération minière officielle du Rwanda.[211] ITSCI a fait part de ses inquiétudes quant aux sources d'approvisionnement de l'entreprise.[212]

L'initiative a remis en cause les chiffres de la production de l'un des fournisseurs de Rani Mining et enregistré trois incidents relatifs à un niveau de coltan plus élevé qu'escompté en 2023.[213] Elle a constaté que des problèmes similaires ont continué en 2024.[214]

La société **Hillside Mining** a été enregistrée en 2022.[215] Rapidement, l'entreprise était capable d'exporter 108 tonnes de coltan entre mars et septembre 2025,[216] devenant ainsi le troisième exportateur de coltan venant du Rwanda pendant cette période.[217]

L'entreprise est détenue par deux ressortissants rwandais,[218] Jean Claude Mbarushimana, son président, qui vit en Suisse, et Evode Muvunyi, son directeur général, qui est basé aux États-Unis.[219]

E. Muvunyi est responsable d'exploitation minière chez Jasper [Mining Supplies], une entreprise extractrice, comme l'indique son profil sur LinkedIn.[220] L'entreprise a été dénoncée par ITSCI pour ses nombreux incidents depuis 2021, y compris un écart entre la production déclarée et les activités dans quatre de ses mines et des minerais non étiquetés dans un gisement dont elle a refusé l'accès à ITSCI. ITSCI a fait basculer deux des incidents vers le niveau 1, qui est le plus élevé.[221]

Traxys confirme avoir acheté du coltan auprès d'African Panther Resources, de Rani Mining et de Hillside Mining, mais dément fermement que celui-ci provenait de RDC et était lié à des conflits. Traxys a écrit à Global Witness que la minéralogie du coltan acheté était différente de celle de RDC, que l'origine des minerais qu'elle avait achetés, à savoir des sites miniers donnés au Rwanda, avait été établie et qu'un représentant de Traxys surveillait régulièrement les opérations sur les sites d'African Panther Resources (cf. commentaires plus détaillés ici).

Traxys a également indiqué par écrit qu'elle avait signé un contrat avec Hillside et Rani avant la suspension temporaire d'African Panther Resources, que les deux entreprises étaient actives sur le marché local depuis un certain temps et que Traxys n'avait pas ignoré les signaux d'alerte, mais renforcé sa diligence raisonnable en s'approvisionnant auprès de certaines mines précises plutôt qu'auprès d'agrégateurs au Rwanda. Traxys a ajouté qu'elle ne tardait jamais à se séparer de fournisseurs problématiques et a indiqué avoir cessé de se procurer du tantale du Rwanda en mai 2025.

Global Witness a demandé à ITSCI pourquoi elle avait mis fin à la suspension d'African Panther Resources, mais n'a pas reçu de réponse.[222]

Par le passé, African Panther Resources a nié avoir acheté du coltan de conflit du Rwanda en renvoyant à ses procédures de diligence raisonnable.[223] Cependant, elle n'a pas répondu à Global Witness lorsque l'organisation a souhaité avoir sa réaction quant aux accusations affirmant qu'elle poursuit ses achats de coltan de conflit.[224] Rani Mining et Hillside Mining n'ont pas fait usage de leur droit de réponse auprès de Global Witness.[225]

### SUNRISE METAL COMPANY

**Sunrise Metal Company** a été fondée en 2014 et est détenue par deux ressortissants chinois n'ayant, selon ITSCI, aucune expérience préalable dans le commerce des minerais.[226] Sunrise Metal Company est l'un des rares exportateurs de coltan à avoir vendu des minerais directement à des fonderies entre 2023 et sa suspension en avril 2025.[227] Sunrise Metal Company a exporté du coltan aux fonderies chinoises Jiujiang Jinxin Nonferrous Metals Co., Jiujiang Tanbre Co. et Ningxia Orient Tantalum Industry.[228]

Global Witness a contacté Sunrise Metal Company en se faisant passer pour un négociant de Rubaya leur proposant d'acheter du coltan. Sunrise Metal Company s'est déclarée preneuse et a également proposé son aide pour lui faire passer la frontière.[229] Les recommandations formulées par Sunrise Metal Company au sujet du passage de la frontière suggèrent que l'entreprise a déjà acheté des matériaux de contrebande.

En 2024, ITSCI a fait état de divers incidents pouvant indiquer que Sunrise Metal Company s'est approvisionnée en minerais de contrebande.[230] L'entreprise est toujours membre d'ITSCI, mais elle a été suspendue en avril en raison de « l'insuffisance des preuves de mise en œuvre de devoir de diligence ».[231]

Sunrise Metal Company était en cours d'intégration dans le programme de traçabilité Better Mining début 2026, mais elle n'a pas encore reçu d'étiquettes, selon Better Mining.[232]

Sunrise Metal Company a cessé d'exporter du coltan après sa suspension prononcée par ITSCI.[233]

Néanmoins, une nouvelle société du nom de **Better Off Equipment & Solutions** a commencé à exporter du coltan exactement au même moment à trois anciens clients de Sunrise Metal Company.[234] Les deux entreprises indiquent également la même adresse dans leurs documents.[235]

Ceci suggère que Better Off Equipment & Solutions a repris les activités de Sunrise Metal Company dans le domaine du coltan après sa suspension par ITSCI. Better Off Equipment & Solutions a commencé à travailler avec Better Mining en avril 2025.[236]

Sunrise Metal Company et Better Off Equipment & Solutions n'ont pas fait usage de leur droit de réponse auprès de Global Witness.[237]

### PHILBERT TRADING MINERALS

Deux trafiquants de coltan ont indiqué à Global Witness qu'ils vendaient régulièrement du coltan en provenance de Rubaya à **Philbert Trading Minerals**,[238] une société détenue par Sibomana Viateur, un ressortissant rwandais.[239]

S. Viateur a été accusé par ITSCI de vendre des minerais volés à d'autres concessions minières.[240] Il est également propriétaire d'une entreprise minière qui a fait l'objet de signalements par ITSCI en raison de possibles manquements à sa diligence raisonnable.[241] Plusieurs incidents ITSCI de ces dernières années indiquent que cette entreprise extractrice pourrait avoir acheté des minerais de contrebande.[242]

Philbert Trading Minerals a été suspendue par ITSCI en novembre 2025.[243] La société a commencé à travailler avec Better Mining le même mois.[244]

Les preuves de Global Witness quant aux achats de coltan de conflit par Philbert Trading Minerals datent du milieu et de la fin de l'année 2025 et couvrent la période durant laquelle la société a travaillé avec ITSCI ainsi que celle de la collaboration avec Better Mining. Auparavant, et ce, jusqu'en février 2025, l'entreprise vendait du coltan à Halcyon[245], avant de cesser ses exportations de coltan selon les données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.

Halcyon a expliqué à Global Witness qu'elle avait définitivement interrompu toute relation avec Philbert Trading Minerals en 2025.[246] Philbert Trading Minerals n'a pas fait usage de son droit de réponse auprès de Global Witness.[247]

### SPACE MINING

**Space Mining** est un nouveau venu sur le marché rwandais du coltan. Enregistrée en 2022[248], elle est détenue par deux ressortissants chinois.[249]

Space Mining est devenue membre d'ITSCI en 2024 malgré qu'ITSCI jugeait que les volumes estimés de trois de ses quatre fournisseurs dépassaient largement la production déclarée.[250]

ITSCI a suspendu l'entreprise en octobre 2025.[251] Better Mining a indiqué à Global Witness avoir commencé à travailler avec Space Mining en mars 2025.[252]

Deux négociants ont indiqué à Global Witness avoir vendu du coltan en provenance de Rubaya à Space Mining en 2025, en se référant à la période après le début de la collaboration entre Space Mining et Better Mining mais avant la suspension d'ITSCI.[253] L'un d'entre eux a expliqué que Space Mining avait de bonnes relations avec le M23 et que le groupe armé aidait l'entreprise à accéder à du coltan.[254]

Space Mining n'a pas fait usage de son droit de réponse auprès de Global Witness.[255]

## EAST GROUP MINERALS

**East Group Minerals** est détenue par Gvidas Galubickas, un ressortissant lituanien, et est dirigée par Martynas Medelis, un de ses concitoyens.[256] Jusqu'en 2019, l'entreprise opérait sous le nom de Blancomet AA Metals.[257]

East Group Minerals a vendu du coltan quasi uniquement à **Minterra FCZ**, une société basée aux EAU[258], qui opérait sous le nom de Tardigrade Trading FZE jusqu'en 2020.[259] Les deux entreprises ont en commun des personnalités clés qui ont été soit responsables ou directeurs dans les deux entreprises ou sont liées à des sociétés tierces.[260]



**Site d'East Group Minerals à Kigali. Global Witness**

Les exportations de coltan d'East Group Minerals ont dépassé les 700 tonnes en 2024, soit plus d'un quart des exportations totales de coltan du Rwanda, lesquelles ont elles-mêmes explosé ces trois dernières années.[261]

ITSCI a consigné divers incidents durant la première moitié de 2024 pouvant indiquer qu'East Group Minerals s'était approvisionnée en minerais de contrebande.[262]

Minterra a écrit à Global Witness qu'elle n'avait trouvé aucun élément portant à croire qu'East Group Minerals s'était procuré ou était impliquée dans le commerce de minerais de conflit ou de contrebande en renvoyant à son statut de membre d'ITSCI et au suivi. Elle a également précisé que tous les incidents ITSCI avaient été résolus. Minterra a écrit que « les hausses des volumes exportés doivent être vues dans un contexte où l'on partait d'une base relativement basse » en volumes d'exportation (notre traduction). Minterra n'a pas révélé le nom de mines précises ni les quantités qu'elle s'était procurés auprès de chacune d'entre elles, contrairement à ce qui lui avait été demandé par Global Witness.[263] East Group Minerals n'a pas fait usage de son droit de réponse auprès de Global Witness.[264]

## TAWOTIN

**Tawotin** est un grand exportateur de coltan du Rwanda depuis plus d'une dizaine d'années.[265] Son ayant droit économique est l'homme d'affaires suisse Chris Huber.[266]

En 2022, Global Witness a révélé dans un rapport que trois entreprises basées au Rwanda liées à C. Huber semblaient toutes exporter du coltan de contrebande en provenance de RDC.[267] Cependant, l'implication de C. Huber dans les minerais de conflit remonte à bien plus loin.

C'est en 2002 qu'il a tout d'abord été identifié comme jouant un rôle majeur dans le financement de la guerre en RDC.[268] Depuis 2018, il fait l'objet de poursuites pénales en Suisse, où il est soupçonné de « pillage », qui constitue un crime de guerre selon le droit helvétique.[269]

Tawotin vend à la société **East Rise Corporation**, qui est basée à Hong Kong[270] et dirigée par John Crawley, un partenaire commercial de C. Huber. Les deux hommes sont liés par plusieurs entreprises de commerce de coltan, dont Star Dragon Corporation, qui a également son siège à Hong Kong.[271]

En 2022, Global Witness a rendu public que l'entreprise de J. Crawley, la **Coopérative des Artisanaux Miniers du Congo (CDMC)**[272], s'était procuré des minerais vraisemblablement liés à des conflits en provenance directe du Sud-Kivu[273] ainsi que du coltan trafiqué et blanchi pour intégrer les chaînes d'approvisionnement ITSCI dans le Nord-Kivu. Il semble qu'une partie de ces minerais aient été liés à des actes de violence.[274]

La CDMC a continué à acheter des minerais auprès de la même concession,[275] même après que l'ONU a signalé qu'il s'agissait d'une source de minerais de contrebande.[276] En 2023, lorsque des groupes armés ont de plus en plus souvent fait des incursions dans les mines de Rubaya,[277] la CDMC était le premier acheteur de coltan en provenance du Nord-Kivu.[278] La CDMC a commencé par vendre les minerais à Star Dragon Corporation et, à partir de fin 2022, à East Rise Corporation.[279]

En août 2025, le Trésor américain a sanctionné la CDMC, East Rise Corporation et Star Dragon Corporation pour avoir fait commerce de minerais de conflit.[281] East Rise Corporation a deux filiales : TMC Minerals and Metals Holding Company, basée à Hong Kong, et Trend Minerals Corporation SDN, dont le siège est en Malaisie.[282] Les données sur les échanges commerciaux suggèrent que Trend Minerals Corporation pourrait avoir été utilisée pour acheminer d'importantes quantités de coltan d'East Rise Corporation en Chine.[283] En tant que filiales d'entités sanctionnées par les États-Unis, elles seraient elles aussi sous le coup de ces sanctions, conformément aux règles américaines.[284] Après l'application des sanctions par les États-Unis, Tawotin a transmis son coltan à East Rise Corporation via une autre entreprise de négoce.[285]



**Barils ornés du drapeau congolais. Site Web de Trend Minerals Corporation[280]**

Tawotin a nié avoir acheté des minerais de conflit de RDC ces dernières années[286] et a par le passé nié l'avoir fait dans les années 2010.[287] Elle a expliqué à Global Witness que ses exportations de coltan ont augmenté en 2024 du fait de son absence d'activité pendant la moitié de l'année 2023.[288] Tawotin a également écrit qu'elle respectait le régime de sanctions et qu'elle avait donc dû trouver un autre acheteur après les sanctions américaines à l'égard d'East Rise Corporation. Tawotin[289] et C. Huber[290] ont tous deux nié toute relation entre eux.

La CDMC nie avoir fait commerce de minerais de conflit en provenance des mines de Rubaya en renvoyant aux « mesures de vérification et de contrôle » (notre traduction) et à la suspension temporaire suite à des alertes.[291] La CDMC[292] et C. Crawley[293] nient tous deux toute relation entre eux. East Rise Corporation n'a pas fait usage de son droit de réponse auprès de Global Witness.[294]



**Cargos au port de Dar es Salam. wilpunt / iStock**

## Les fonderies transformant le coltan

Les acheteurs du coltan du Rwanda présentés dans la partie précédente sont principalement basés aux EAU, en Chine, à Hong Kong et au Luxembourg.[295]

Tous, à l'exception de la Chine, sont des lieux de transit où les négociants revendent le coltan à des fonderies et des affineries situées ailleurs.[296]

Ces acteurs de la transformation extraient le métal qu'est le tantale du coltan en utilisant de l'acide et des températures élevées pour en ôter toute impureté, tandis que les affineries purifient le tantale.[297] Les fonderies et les affineries transforment le coltan en produits tels que la poudre, le fil ou les lingots de tantale,[298] qui sont utilisés pour produire des condensateurs résistant à la chaleur, des implants chirurgicaux et des alliages destinés aux réacteurs.[299]

Global Witness a identifié huit fonderies qui ont transformé la plupart du coltan exporté du Rwanda entre 2023 et septembre 2025. Six se trouvent en Chine, une au Kazakhstan et une autre en Thaïlande.

La Chine est *la* grande destination pour la transformation du coltan en provenance du Rwanda, que ce soit en termes de volume ou du nombre de fonderies. Tous les grands exportateurs rwandais y envoient au moins une partie de leur coltan.[300]

Le Rwanda est devenu le deuxième fournisseur de coltan de la Chine après le Nigeria en 2023.[301] La Chine a importé 1 571 tonnes de coltan du Rwanda en 2023, chiffre qui a bondi à 2 286 en 2024.[302]

Six fonderies chinoises ont transformé du coltan en provenance du Rwanda entre 2023 et 2025 selon des données douanières consultées par Global Witness :

- **Ningxia Orient Tantalum Industry Co. (OTIC)**, qui est une société détenue par l'État et cotée à la bourse de Shenzhen[303]. OTIC est une filiale de la société publique CNMC (Ningxia) Oriental Group Co.[304] et a elle-même une filiale au Rwanda ;[305]
- **Jiujiang Jinxin Nonferrous Metals Co.**, basée à Jiujiang, qui a été fondée en 2003 et a bénéficié d'un investissement des pouvoirs publics en 2024 ;[306]
- **Jiujiang Tanbre Co.** a également son siège à Jiujiang et est la propriété de deux entreprises chinoises détenues par l'État ;[307]
- **Jiujiang Zhongao Tantalum & Niobium Co.**, une troisième fonderie à tantale basée dans la province du Jiangxi, créée en 2011 ;[308]
- **Ximei Resources (Guangdong)**, à Guangzhou, autrefois connue sous le nom de Guangdong Zhiyuan New Material Co., qui est cotée à la bourse de Hong Kong ;[309]
- Hengyang King Xing Lifeng New Materials Co., fondée en 1993 dans la province du Hunan.[310]

Des données douanières suggèrent qu'Ulba Metallurgical Plant (Ulba), au Kazakhstan, a également réceptionné du coltan exporté du Rwanda entre 2023 et 2025.[311]

Ulba a été créée en 1949[312] et est détenue par la compagnie nationale nucléaire Kazatomprom, qui est l'exploitant national de l'industrie nucléaire du Kazakhstan.[313] Outre le tantale et

d'autres métaux, Ulba produit des briques de combustible à base d'uranium pour les centrales nucléaires.[314]

Taniobis, une fonderie de tantale en Thaïlande, a également importé du coltan du Rwanda jusque fin 2023.[315] Taniobis a indiqué à Global Witness avoir cessé de se procurer du coltan de RDC ou du Rwanda fin 2023.[316]

Taniobis, autrefois H.C. Starck Tantalum and Niobium, a été fondée en Allemagne en 1920[317] et est détenue par la société japonaise JX Mining and Metals depuis 2018.[318] Si le siège de Taniobis est resté en Allemagne, ses activités de fonte semblent concerner essentiellement la Thaïlande.[319]

Les fonderies jouent un rôle clé dans la diligence raisonnable des chaînes d'approvisionnement. Parce que leur nombre est limité et que toute traçabilité cesse au moment du processus de fonte, elles sont considérées comme un point critique.[320]

C'est la raison pour laquelle le *Guide OCDE sur le devoir de diligence* recommande que les fonderies et affineries de minerais « 3T » recueillent des informations détaillées au sujet de la chaîne d'approvisionnement en amont et usent de leur influence pour atténuer les risques. Compte tenu de leur importance, toutes les fonderies et affineries de minerais « 3T » sont tenues d'auditer leur processus de diligence raisonnable sur les minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (cf. chapitre 12).[321]

Toutes les fonderies ci-dessus sont membres de T.I.C.[322] et d'ITSCI.[323]

### Fonderies en Chine, au Kazakhstan et en Thaïlande




## Les fonderies transformant du coltan du Rwanda

Notre enquête a établi des liens entre les négociants achetant du coltan du Rwanda et les fonderies procédant à sa transformation, le port de Dar es Salam fonctionnant comme une plaque tournante clé.

Des données douanières montrent que **Traxys** a expédié différentes cargaisons de coltan potentiellement achetées au Rwanda à Jiujiang Tanbre Co. en passant par Dar es Salam au mois d'août et de septembre 2024[324] et une à Ningxia Orient Tantalum Industry Co. en avril 2024.[325] En 2023, Traxys a envoyé du coltan provenant probablement du Rwanda à ces deux fonderies, mais en passant par la Tanzanie, ainsi qu'à Ximei Resources (Guangdong),[326] Jiujiang Jinxin[327] et Jiujiang Zhongao.[328]

Une importante partie du coltan de **Boss Mining Solution** a été expédiée en Chine par Novacore.[329] En 2023 et 2024, Novacore a envoyé du coltan de Dar es Salam à Jiujiang Jinxin Nonferrous Metals.[330]

**Halcyon** a expédié une partie de son coltan de Dar es Salam à Taniobis en 2023,[331] et Halcyon a envoyé du coltan du Rwanda vers la Chine.[332] Kanzamin a expédié du coltan à Ningxia Orient Tantalum Industry en 2018.[333]

**Specialty Metals Resources** a envoyé au moins une cargaison de son coltan de Dar es Salam à Ximei Resources (Quangdong) en 2024.[334]

**Space Mining** a expédié du coltan du Rwanda à trois négociants en Chine[335], mais il n'y a pas de certitude quant à la fonderie ayant transformé le coltan en question.

**Sunrise Metal Company** a vendu d'importantes quantités de coltan à Jiujiang Jinxin Nonferrous Metals Co., à Jiujiang Tanbre Co. et à Ningxia Orient Tantalum Industry et a expédié au moins une cargaison à Hengyang King Xing Lifeng New Materials Co.[336]

**East Group Minerals** a expédié la plupart de son coltan en Chine via Minterra en 2023, 2024 et 2025. East Group Minerals a également expédié du coltan à Jiujiang Zhongao Tantalum & Niobium Co. en 2024 et 2025.[337] Minterra a fait parvenir du coltan du Rwanda à Ulba Metallurgical Plant en 2023.[338] Minterra a également envoyé des cargaisons de coltan de Dar es Salam à Ningxia Orient Tantalum Industry en 2023.[339]

En 2023 et 2024, **East Rise Corporation** a envoyé différentes cargaisons de coltan, dont une partie de RDC et d'autres d'origine ambigüe, à Ulba,[340] avec qui C. Huber et J. Crawley entretiennent une relation de longue date.[341] En 2024 et 2025, East Rise Corporation a expédié du coltan du Rwanda et de RDC à sa filiale malaisienne Trend Minerals Corporation. Auparavant, en 2023, Trend Minerals Corporation a expédié du coltan de Malaisie vers la Chine.[342]



**Processus de fonderie. Nordroden / iStock**

# Comment les audits de fonderies blanchissent les chaînes

Dans le cadre de notre enquête, nous avons découvert que l'audit dominant pour contrôler les fonderies et les affineries ne permettait pas d'identifier tous liens avec des conflits dans les chaînes d'approvisionnement du coltan.

Le processus d'assurance de minerais responsables (RMAP), qui est géré par l'initiative Responsible Minerals Initiative (RMI)[343], est un maillon essentiel du système de diligence raisonnable dans le cadre d'un approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Il s'agit d'un audit des systèmes et processus de diligence raisonnable des fonderies et des affineries.[344]

En 2024 et 2025, les huit fonderies s'approvisionnant en coltan du Rwanda ont fait l'objet d'un contrôle dans le cadre du RMAP. Tous les audits mis à part celui de Hengyang King Xing Lifeng New Materials Co. ont couvert au moins une partie de la période durant laquelle le groupe armé du M23 a occupé les mines de Rubaya après la fin du mois d'avril 2024.[345]

Au moment de l'évaluation, il était déjà connu que l'approvisionnement en coltan du Rwanda présentait d'importants risques.[346] En 2023, l'ONU a fait état d'incursions dans les mines de Rubaya par des groupes armés et indiqué que des minerais passaient illégalement vers le Rwanda.[347] ITSCI, quant à elle, a cessé d'attribuer des étiquettes à Rubaya dès décembre 2023.[348]

Les huit fonderies ont toutes été jugées conformes.[349] Et pourtant, Global Witness et l'ONU ont mis au jour des preuves reliant certaines d'entre elles à du coltan de conflit. Il y a de fortes chances qu'au moins quatre d'entre elles aient transformé du coltan en provenance de Rubaya ayant des liens avec la guerre en RDC, comme le suggèrent certains éléments :

- Jiujiang Tanbre Co. s'est procuré du coltan de conflit auprès d'African Panther Resources expédié par Traxys[350] et probablement également de Sunrise Metal Company.[351]
- Ningxia Orient Tantalum Industry Co. s'est procuré du coltan de conflit auprès de Sunrise Metal Company.[352]
- Jiujiang Jinxin Nonferrous Metals Co. pourrait s'être procuré du coltan de conflit auprès de Boss Mining Solution par l'intermédiaire de Novacore[353] et auprès de Sunrise Metal Company.[354]
- Ulba a transformé du coltan d'East Rise Corporation, qui, selon les États-Unis, s'est approvisionnée en coltan de conflit en RDC.[355]

Jiujiang Tanbre Co.,[356] Jiujiang Jinxin Nonferrous Metals Co.[357] et Ulba[358] ont toutes été jugées conformes à la norme RMAP malgré qu'elles se soient approvisionnées en coltan

vraisemblablement lié au conflit en RDC pendant la période sur laquelle portait le contrôle, selon des éléments que nous détenons.[359]

Lorsque des entreprises de transformation s'approvisionnent auprès de sources à haut risque, elles sont tenues par le RMAP d'évaluer la plausibilité de la production des mines en question pour vérifier la provenance des minerais. Les auditeurs examinent ces évaluations ainsi que les liens commerciaux entre l'entreprise extractrice et l'entreprise de transformation.[360]

Pourtant, les entreprises de transformation et les auditeurs ne savent généralement pas quelles autres entreprises transformant les minerais s'approvisionnent auprès des mêmes mines et à hauteur de quels volumes.[361] Dans la mesure où les entreprises minières rwandaises fournissent souvent de nombreuses entreprises, les audits de la RMI ne sont pas en mesure d'évaluer efficacement la plausibilité pour comparer tous les minerais vendus par une mine avec sa production estimée.

Pour ses évaluations, la RMI ne peut pas se fier non plus ni à l'empreinte analytique (cf. chapitre 5), puisqu'elle n'est pas appliquée, ni à la traçabilité, puisqu'au moins le principal système en la matière a largement été utilisé pour blanchir des minerais (cf. chapitre 6). C'est pourquoi les audits de la RMI ne peuvent contrôler si les minerais sont issus de la contrebande ou non et ils n'ont aucun moyen de s'assurer qu'une fonderie donnée ne contribue pas aux conflits.

Et pourtant, malgré les failles évidentes, les entreprises traitent souvent la certification RMAP comme la preuve que la chaîne d'approvisionnement n'a aucun lien avec les conflits.[362] Les entreprises tout au long des chaînes d'approvisionnement en minerais peuvent faire appel à des programmes de durabilité tels qu'ITSCI, Better Mining ou l'initiative RMI pour les aider dans leur travail de diligence raisonnable, même si elles restent *in fine* intégralement responsables de leurs approvisionnements.[363]

En 2025, l'UE a reconnu le RMAP dans le cadre de son règlement sur les minerais de conflit. Cela signifie que les importateurs faisant entrer des minerais sur le territoire de l'UE peuvent déclarer respecter leurs obligations en matière de diligence raisonnable s'ils font appel à ce programme.[364]

Les rapports du RMAP indiquent que Jiujiang Jinxin Nonferrous Metals Co. et Ximei Resources (Guangdong) ne s'approvisionnent pas dans des régions à haut risque[365], alors même que nous avons des preuves qu'elles ont acheté du coltan du Rwanda pendant la période d'évaluation.[366]

OTIC[367], Jiujiang Tanbre Co.[368] et Jiujiang Jinxin Nonferrous Metals Co.[369] ont nié avoir acheté des matériaux en lien avec tout conflit et ont renvoyé à leur diligence raisonnable dont ils affirment qu'elle respecte le *Guide OCDE sur le devoir de diligence raisonnable.*

Ulba a confirmé à Global Witness qu'elle avait acheté du coltan d'East Rise Corporation, mais a nié que le coltan avait des liens avec tout conflit et a renvoyé à son suivi des risques par le biais du RMAP et à sa politique prévoyant la suspension de fournisseurs en cas de lien avec tout

conflit. Elle a également précisé par écrit avoir cessé de s'approvisionner « dans la région » en mai 2024, y compris auprès d'East Rise Corporation.[370]

Profitant de son droit de réponse, la RMI a répondu à Global Witness qu'il était infondé d'affirmer que les audits RMAP ne permettaient pas de veiller à ce que les fonderies ne contribuent pas aux conflits. L'initiative RMI a indiqué par écrit que les données sur échanges commerciaux de Global Witness présentaient des faiblesses, comme le fait d'ignorer qu'il existe « souvent un laps de temps conséquent entre l'extraction et le commerce sur le marché international » (notre traduction). Elle a mentionné « au moins un cas » de « longues périodes d'entreposage (12 mois ou plus) d'une cargaison avant que celle-ci ne soit réceptionnée par la fonderie ». « De ce fait, des transports datant de 2025 et de 2024 peuvent encore être en cours d'évaluation ou pourraient n'être évalués qu'en 2026 » (notre traduction).

La RMI a ajouté que « bon nombre des points de données mentionnés dans les recherches menées par Global Witness pour étayer les accusations de financement possible de conflits remontent à avant l'escalade du conflit dans l'Est de la RDC » (notre traduction).[371] L'initiative RMI n'a pas répondu à la question de Global Witness de savoir quelle cargaison avait été réceptionnée après une longue période d'entreposage en invoquant la confidentialité.[372] Elle a également expliqué que le laps de temps entre l'extraction et l'expédition pouvait expliquer pourquoi des auditeurs auraient pu avoir estimé que des acteurs de la transformation s'approvisionnaient uniquement dans des zones à faible risque.

En outre, l'initiative RMI a indiqué avoir fourni beaucoup de travail pour clarifier le périmètre et les limites des contrôles RMAP à ses membres et aux autres acteurs.

T.I.C. a précisé par écrit qu'il « incombe uniquement [à ses membres] de respecter leurs obligations légales » (notre traduction) et qu'un manuel de diligence raisonnable renforcée les aidait à s'acquitter de leurs obligations.[373]

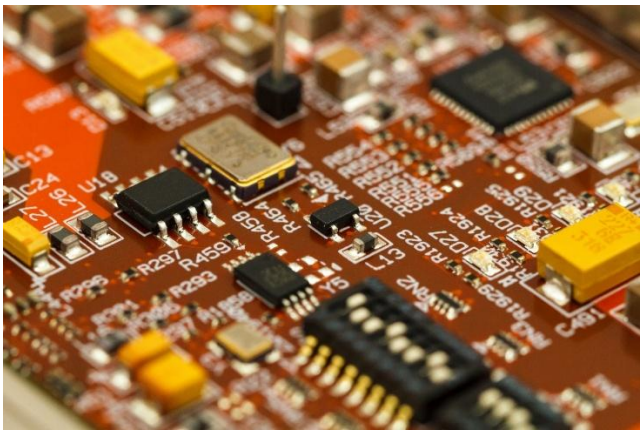
## Les condensateurs pour l'électronique : des fonderies aux fabricants internationaux

Le tantale est essentiellement utilisé dans les condensateurs,[374] des composants largement utilisés dans les applications électroniques tels que les smartphones, les ordinateurs portables et l'électronique embarquée des véhicules.[375] Il est également utilisé dans l'aérospatiale, la défense et les implants médicaux ainsi que comme additifs métallurgiques.[376]

Marqué par une très haute concentration, le marché des condensateurs en tantale est dominé par quelque cinq grands acteurs : Kemet, Kyocera AVX, Vishay, Panasonic et Hongda Electronics Corp.[377]

Les États-Unis, suivis du Salvador, d'Israël et des Philippines, sont les premiers importateurs de tantale en provenance de Chine, où la plupart du coltan du Rwanda est transformé.[378]

Divers producteurs de condensateurs opèrent aux États-Unis, tels que Vishay[379], Kyocera AVX,[380] Global Advanced Metals[381] et Kemet.[382] La majorité du tantale vendu aux États-Unis a été expédié de la province chinoise du Ningxia (ce qui suggère que le tantale provenait vraisemblablement d'OTIC) et, dans une moindre mesure, de la province du Guangdong (ce qui signifie qu'il a de fortes chances que le tantale ait été transformé par Ximei Resources (Guangdong) Limited).[383] En 2024, de plus faibles quantités provenaient de la province du Jiangxi.[384]



**Condensateurs en tantale sur un circuit. pkphotography / iStock**

Kyocera AVX est probablement le premier bénéficiaire des exportations de tantale de Chine vers le Salvador,[385] où l'entreprise a un site de production dont elle affirme qu'il est le plus grand au monde.[386] Ces exportations proviennent toutes de la province du Guangdong,[387] où est

Global Witness a également découvert des éléments prouvant qu'il y a eu des transports d'OTIC aux filiales de Samsung aux Philippines,[388] où Samsung dispose d'une usine de condensateurs,[389] ainsi qu'à la filiale de Panasonic aux Philippines.[390] Il est probable que ce tantale ait été impliqué dans des conflits.

Les cargaisons de tantale expédiées en Israël, où Vishay dispose d'un important site de production,[391] sont provenues de la province du Ningxia ces dernières années,[392] ce qui suggère que ces cargaisons venaient d'OTIC.

La Thaïlande exporte du tantale vers divers pays où sont implantés de grands fabricants de condensateurs, y compris la Chine, la République tchèque (Kyocera AVX), le Salvador (Kyocera AVX), Israël (Vishay), le Japon (Kyocera, Panasonic) et les États-Unis.[393]

Ces dernières années, le tantale a majoritairement été exporté du Kazakhstan, où est située la fonderie d'Ulba, vers la Russie, le Japon et les États-Unis selon des données sur les échanges commerciaux de l'ONU.[394]

Samsung a indiqué à Global Witness qu'après examen de la situation, elle n'avait aucune inquiétude quant à ses transactions avec OTIC en renvoyant à l'audit d'OTIC par l'initiative RMI.[395] Panasonic n'a pas fait usage de son droit de réponse auprès de Global Witness.[396]

## Les entreprises intervenant en aval

Les entreprises utilisant du tantale opèrent essentiellement dans le domaine de l'électronique, des technologies, de l'automobile et de l'aviation. Bon nombre de marques internationales partout dans le monde se servent de produits contenant du tantale provenant de fonderies qui, selon nos recherches, se sont approvisionnées en coltan lié au conflit en RDC.

**Amazon, Microsoft, Vodafone, Toyota, Sony, Nvidia, Honda, LG Display et Ericsson** indiquent toutes avoir dans leur chaîne d'approvisionnement des produits provenant de fonderies qui, selon nos recherches, se sont procuré du coltan en provenance de Rubaya.[397] Le coltan de conflit se retrouve dans des objets utilisés quotidiennement par les consommateurs, tels que des téléphones mobiles, des ordinateurs portables et des voitures.




**Boutique Vodafone. TkKurikawa / iStock**

Apple indique qu'Ulba intervient dans sa chaîne d'approvisionnement en tant qu'entreprise de transformation en 2023. Cette année-là, Ulba s'est procuré du coltan auprès d'East Rise Corporation étant probablement lié au conflit.

Toyota a affirmé à Global Witness ne pas tolérer les atteintes aux droits humains et s'évertuer à s'approvisionner en minerais ne contribuant pas aux conflits. Elle a renvoyé aux contrôles de diligence raisonnable effectués sur les fournisseurs et aux mesures prises immédiatement après avoir identifié tout manquement.[398] Sony a indiqué s'engager à mettre en place une chaîne d'approvisionnement responsable et attendre de tous les fournisseurs qu'ils respectent son Code de conduite et sa politique sur la chaîne d'approvisionnement dont elle assure le respect au travers d'actions correctives.[399] Ericsson a précisé qu'elle collaborait avec l'initiative RMI, que les fonderies mentionnées par Global Witness y étaient conformes et qu'elle se pencherait sur les cas en question.[400]

Apple a expliqué à Global Witness par écrit qu'au fur et à mesure de l'escalade du conflit dans la région, elle a informé ses fournisseurs que leurs fonderies et affineries devaient suspendre tout achat de minerais « 3T » et d'or en provenance de RDC et du Rwanda, car elle doutait que les mécanismes de certification sectoriels soient capables de la diligence raisonnable nécessaire et qu'elle renforcerait son soutien aux organisations aidant les communautés.[401] Apple n'a pas

répondu à la question de Global Witness de savoir comment elle peut éviter de se procurer du coltan en provenance de RDC et du Rwanda compte tenu de l'importance de la RDC comme pays producteur de coltan et du fait que les fonderies et affineries mélangent généralement des minerais de différentes sources.

Nvidia, Amazon, Microsoft, Vodafone et LG Display n'ont pas fait usage de leur droit de réponse auprès de Global Witness.[402]




**Concessionnaire Honda en Californie. Wirestock / iStock**

# Recommendations

**AUX POUVOIRS PUBLICS RWANDAIS :**

- Retirer toutes les troupes du territoire de RDC ;
- Cesser tout soutien au M23 en violation de l'embargo sur les armes et le régime de sanctions de l'ONU ;
- Intercepter les minerais de contrebande et les rapatrier dans leur pays d'origine ;
- Soutenir l'usage de la technique d'empreinte analytique ;
- Rendre publiques les données de production et d'exportation à l'échelle des mines ;

**AUX POUVOIRS PUBLICS DE RDC :**

- Renforcer les contrôles vis-à-vis des forces armées nationales et veiller à ce que les violations commises par l'armée et des combattants armés affiliés fassent l'objet d'une enquête et que les violations soient poursuivies ;
- Cesser de soutenir des groupes armés non étatiques ;

**À LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE :**

- Suspendre l'exportation d'équipements militaires vers le Rwanda ;
- Conditionner toute aide au développement officielle au fait que le Rwanda cesse de soutenir le M23 ;
- Sanctionner les commandants du M23 et les hauts fonctionnaires rwandais à l'origine des atteintes ainsi que les entreprises profitant des ressources de conflit ;

**À L'UE (OUTRE LES RECOMMANDATIONS CI-DESSUS) :**

- Faire respecter le règlement européen sur les minerais de conflit et la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité de l'UE (CS3D) afin que les entreprises de l'UE cessent réellement d'acheter, de transformer ou de négocier des minerais de conflit ;
- Élargir le champ de la CS3D pour couvrir toutes les activités en aval des partenaires commerciaux et les entreprises de l'UE ayant un millier d'employés ou plus et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires mondial ou plus ainsi que les entreprises hors de l'UE avec 450 millions d'euros de chiffre d'affaires mondial ou plus ;
- Annuler le partenariat stratégique avec le Rwanda sur les matières premières stratégiques ;

**AUX ÉTATS-UNIS (OUTRE LES RECOMMANDATIONS CI-DESSUS) :**

- Renforcer et appliquer l'article 1502 de la loi Dodd-Frank ;
- Éviter les accords liant l'extraction de ressources à des garanties de sécurité ;

**À ITSCI :**

- Passer au crible les membres rwandais au regard des minerais de contrebande en provenance de RDC ;
- Mettre en place une structure de gouvernance multiacteurs permettant d'éviter les conflits d'intérêts entre les membres d'ITSCI et sa fonction de diligence raisonnable ;
- Publier les données de production détaillées à l'échelle des mines pour les minerais étiquetés par ITSCI ;

**À BETTER MINING :**

- Passer au crible les membres rwandais au regard des minerais de contrebande en provenance de RDC ;
- Publier le nom des entreprises membres et les incidents en lien avec leur chaîne d'approvisionnement ;
- Publier les données de production détaillées à l'échelle des mines pour les minerais étiquetés par Better Mining ;

**À L'INITIATIVE RMI :**

- Passer au crible les fonderies de tantale s'approvisionnant en minerais en provenance de la région africaine des Grands Lacs ;
- Renforcer les audits RMAP en incluant des données permettant une évaluation de la plausibilité des mines et l'utilisation des techniques d'« empreinte » ;
- Communiquer clairement que les audits RMAP ne sont pas en mesure de confirmer la provenance de minerais ;

**AUX EXPORTATEURS RWANDAIS :**

- Cesser d'acheter des minerais de conflit ;
- Effectuer une véritable diligence raisonnable sur les chaînes d'approvisionnement, ce qui implique le suivi rapproché des mines rwandaises desquelles les minerais soi-disant proviennent ;
- Respecter le *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque* ;

**AUX NEGOCIANTS ET ENTREPRISES DE TRANSFORMATION :**

- Cesser d'acheter du coltan du Rwanda jusqu'à ce que le M23 ait retiré ses troupes des mines de Rubaya à moins d'avoir passé au crible le coltan en question avant son exportation en contrôlant directement sa provenance et sa teneur ;
- Respecter le *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque* ;

**AUX ENTREPRISES INTERVENANT EN AVAL ET AUX FABRICANTS DE CONDENSATEURS :**

- Communiquer directement avec les entreprises de transformation et contrôler leur diligence raisonnable ;
- Exiger des rapports de haute qualité de la part des fournisseurs, interagir avec eux et assurer le suivi des risques identifiés, et en rendre compte dans leurs propres rapports annuels de diligence raisonnable ;

- Cesser de se procurer du tantale ou des produits comprenant du tantale du Rwanda jusqu'à ce que le M23 se soit retiré des mines de Rubaya à moins d'avoir passé au crible le coltan en question avant son exportation en contrôlant directement sa provenance et sa teneur ;
- Respecter le *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.*

# Méthodologie

L'enquête de Global Witness est le fruit d'importantes recherches documentaires et sur le terrain menées tout au long d'une année. Dans ce cadre, les données sur les échanges commerciaux ont été épluchées et des entretiens menés avec plus de 70 acteurs de collectivités, du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire. Les résultats ont ensuite été croisés avec des enquêtes menées par l'Organisation mondiale des Nations Unies (ONU) et des organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que d'autres sources.

Pour identifier les exportateurs et les acheteurs de coltan, Global Witness a analysé et croisé les données commerciales et douanières de diverses sources. Nous avons isolé les exportations de coltan du Rwanda à l'aide des codes et descriptions de produits pertinents du système harmonisé et décelé les documents où les marchandises ont été enregistrées comme provenant du Rwanda. Nous avons standardisé le nom des entreprises pour tenir compte de toute autre graphie possible et des erreurs manifestes dans les différents ensembles de données et éliminé les doublons lorsqu'une cargaison semble avoir été enregistrée plus d'un fois, notamment à la frontière rwandaise, puis à nouveau dans les ports d'exportation au moment du chargement sur les navires.

# Notes de fin

[1] https://www.cfr.org/global-conflict-tracker/conflict/violence-democratic-republic-congo
[2] *Ibid.*
[3] https://www.reuters.com/graphics/CONGO-SECURITY/MAPS/movaykzaava/
[4] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, p. 2–4, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.
[5] https://www.lemonde.fr/international/article/2025/02/14/rdc-apres-goma-bukavu-tombe-dans-l-escarcelle-des-rebelles-du-m23_6547076_3210.html
[6] https://news.un.org/en/story/2025/02/1160006 ; https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/responding-shifting-crisis-rethinking-support-displaced-people-and-their-hosts-drc
[7] https://ipisresearch.be/home/maps-data/maps-of-drc/mapping-the-m23s-territorial-influence-in-eastern-drc/
[8] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport final, paragraphes 99, 103 et 116, https://docs.un.org/fr/s/2024/432.
[9] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, p. 3, https://docs.un.org/fr/s/2025/446 ; https://www.reuters.com/world/africa/un-says-scores-farmers-killed-congo-endangering-trumps-peace-2025-07-31/ ; https://www.hrw.org/fr/news/2024/09/26/rd-congo-les-forces-rwandaises-et-les-rebelles-du-m23-ont-bombarde-des-zones ; https://www.hrw.org/fr/news/2025/06/03/rd-congo-le-m23-soutenu-par-le-rwanda-execute-des-civils-goma.
[10] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, p. 3, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.
[11] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport final, paragraphe 93, https://docs.un.org/fr/s/2024/432.
[12] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport à mi-parcours, paragraphes 36, 41 et 45, https://docs.un.org/fr/s/2024/969.
[13] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, p. 2, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.
[14] https://news.un.org/en/story/2024/09/1155156
[15] https://passive-components.eu/tantalum-in-electronics/
[16] https://www.amnesty.org/es/wp-content/uploads/2021/06/afr620102003en.pdf#:~:text=However%2C%20RCD%2DGoma%20figures%20show%20that%2C%20between%20January,tonnes%20in%20December%202000%20and%20January%202001
[17] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport final, paragraphe 92 ; https://docs.un.org/en/s/2023/431 ; Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport à mi-parcours, paragraphe 61; https://docs.un.org/en/s/2023/990.
[18] https://www.egmontinstitute.be/congo-crisis-extends-beyond-conflict-minerals/ ; https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2025/02/11/why-conflict-mineral-narratives-dont-explain-m23-rebellion-dr-congo
[19] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport final, paragraphes 141 et 143, https://docs.un.org/fr/s/2024/432.
[20] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport à mi-parcours, paragraphes 56–62, annexe 30, https://docs.un.org/fr/s/2024/969.
[21] https://www.egmontinstitute.be/congo-crisis-extends-beyond-conflict-minerals/
[22] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport à mi-parcours, paragraphes 60 et 112, https://docs.un.org/fr/s/2024/969 ; Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 112, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.
[23] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 112, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.
[24] Entretien de Global Witness R1I2.
[25] Entretien de Global Witness R2I10.
[26] *Ibid.*
[27] Entretien de Global Witness AI1.
[28] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport à mi-parcours, paragraphes 60 et 65, https://docs.un.org/fr/s/2024/969.
[29] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport à mi-parcours, paragraphes 64 et 66. https://docs.un.org/fr/s/2024/969.
[30] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 109, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.
[31] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 115, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.
[32] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport à mi-parcours, paragraphe 57, https://docs.un.org/fr/s/2025/858.
[33] Entretien de Global Witness R2I4.
[34] https://www.reuters.com/world/africa/congo-landslide-kills-least-nine-people-most-them-children-2024-11-23/ ; https://eos.org/thelandslideblog/rubaya-mining-landslide-1 https://apnews.com/article/congo-rubaya-mine-collapse-coltan-deaths-m23-b9fec43392b2b5b7de2857b4d33b8c8e ;

https://www.reuters.com/business/environment/landslide-kills-over-200-people-congos-rubaya-mine-mines-ministry-says-2026-03-04/

[35] Entretien de Global Witness R2I4.

[36] Groupe d'experts de l'ONU (2024), Rapport final, p. 252, https://docs.un.org/fr/s/2024/432.

[37] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport à mi-parcours, p. 2 et annexe 28, https://docs.un.org/fr/s/2024/969.

[38] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 118, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.

[39] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 118, https://docs.un.org/fr/s/2025/446 ; Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport à mi-parcours, p. 2 et annexe 28, https://docs.un.org/fr/s/2024/969.

[40] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 118, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.

[41] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 111, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.

[42] Entretien de Global Witness R1I2.

[43] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport à mi-parcours, paragraphe 64 et annexe 33, https://docs.un.org/fr/s/2024/969 ; entretiens de Global Witness R1I1, R2I1 et R1I2.

[44] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 118, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.

Entretien de Global Witness R2I1.

[45] Entretien de Global Witness AI2.

[46] Entretiens de Global Witness R2I2, R2I5, R2I7, R2I8, R2I9 et R2I10.

[47] Entretiens de Global Witness R1I1 et R1I3.

[48] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 116, https://docs.un.org/fr/s/2025/446 ; entretien de Global Witness R2I8.

[49] Entretien de Global Witness R1I1.

[50] Banque Nationale du Rwanda, exportations mensuelles, https://www.bnr.rw/Esstatistics.

Coltan exporté en tonnes :

2021 : 1 046 160

2022 : 1 304 699

2023 : 2 070 372

2024 : 2 383 912

2025 : 2 743 017

[51] Base de données UN Comtrade.

Les données de la base UN Comtrade ont leurs limites et pourraient contenir des divergences entre des données enregistrées, des données manquantes et des incohérences dans les systèmes de classification.

[52] Global Witness (2021) : Gold trade data - what it reveals and how it could be better used for due diligence purposes, p. 4, https://globalwitness.org/en/campaigns/transition-minerals/how-gold-trade-data-could-be-better-used-for-due-diligence/.

[53] Loi n° 056/2024 du 26/06/2024 portant instauration de l'impôt sur les minerais. Articles 222 al. 4a et 5a, https://www.rra.gov.rw/en/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=2149&cHash=9f1c25f70d8de2c6d159c0e762114e0fhttps://www.rra.gov.rw/en/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=2149&cHash=9f1c25f70d8de2c6d159c0e762114e0f ; https://www.rra.gov.rw/fileadmin/user_upload/Brochure_Tax_on_Minerals_2024-Engl_Ok.pdf.

[54] https://oec.world/en/profile/country/rwa?selector345id=2023

[55] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 50, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/ ; Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2014) : Rapport final, paragraphe 222, https://docs.un.org/fr/s/2014/42 ; https://www.reuters.com/world/africa/major-rwandan-coltan-exporter-bought-smuggled-congolese-minerals-un-report-says-2025-07-03/.

[56] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 51 et 56, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.

[57] https://rdb.rw/investment-opportunities/mining/

[58] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 120, https://docs.un.org/fr/s/2025/446 ; https://rdb.rw/export/export/products-directory/mining-sector/.

[59] Bay View Group LLC et The Spalena Company LLC c. la République du Rwanda, dossier CIRDI n° ARB/18/21, transcription de l'audience du 8e jour, 30 juin 2021, p. 9 https://www.italaw.com/sites/default/files/case-documents/italaw16290.pdf.

[60] https://www.bgr.bund.de/DE/Themen/Rohstoffe/Projekte/Lagerstaettenforschung-abgeschlossen/Fingerprint.htmlhttps://www.bgr.bund.de/DE/Themen/Rohstoffe/Projekte/Lagerstaettenforschung-abgeschlossen/Fingerprint.html

[61] Entretien de Global Witness AI3.

[62] Frank Melcher et al. (2021), Analytical Proof of Origin for Raw Materials, Minerals, https://www.mdpi.com/2075-163X/11/5/461 ; Hans-Eike Gäbler et al. (2020), Data Evaluation for Cassiterite and Coltan Fingerprinting, Minerals, https://www.researchgate.net/publication/346279613_Data_Evaluation_for_Cassiterite_and_Coltan_Fingerprinting.

[63] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport à mi-parcours, paragraphes 89–81, https://docs.un.org/fr/s/2025/858.

[64] Entretiens de Global Witness R2I10, R2I11 et R2I12.

[65] Rapports d'analyse d'ASI.

[66] Rapport d'analyse d'ASI.

[67] https://alexstewartinternationalltd.rw/

[68] Philip Schütte, Uwe Naeher (2020) : Tantalum supply from artisanal and small-scale mining: A mineral economic evaluation of coltan production and trade dynamics in Africa's Great Lakes region, p. 6, https://www.researchgate.net/publication/344674470_Tantalum_supply_from_artisanal_and_small-scale_mining_A_mineral_economic_evaluation_of_coltan_production_and_trade_dynamics_in_Africa's_Great_Lakes_region.
[69] ASI, droit de réponse, ASI, 22/11/2025.
[70] Lettres de Global Witness proposant un droit de réponse, 14/12/25 et 09/01/26.
[71] Ministère des Forêts et des Mines, Rwanda : Regulations on Fighting Smuggling in Mineral Trading, article 6, https://policyvault.africa/policy/regulations-on-fighting-smuggling-in-mineral-trading/.
[72] Liste des membres d'ITSCI, disponible à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/.
[73] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2015) : Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, p. 127, https://docs.un.org/fr/S/2015/19.
[74] https://www.itsci.org/fr/about-itsci/ ;
https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/
[75] Entretiens de Global Witness R1I1, R1I2, R2I8 et R2I9.
[76] Entretien de Global Witness R1I2.
[77] Entretiens de Global Witness R1I1 et R1I2.
[78] Hester Postma, Sara Geenen (2020) : Flagged and tagged by ITSCI: the potential and risks of non-state supply chain regulation, University of Antwerp Institute of Development Policy, Analysis and Policy Brief 40, p. 3, https://repository.uantwerpen.be/docman/irua/e95a94/postma_and_geenen_2020_flagged_and_tagged_by_itsci_brief.pdf.
[79] Entretien de Global Witness R2I2.
[80] Entretien de Global Witness R2I9.
[81] Entretien de Global Witness R1I2.
[82] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 8, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[83] Données sur les exportations rwandaises de coltan :
2023 : 2 070 tonnes (https://www.bnr.rw/Esstatistics)
2024 : 2 384 tonnes (https://www.bnr.rw/Esstatistics)
Données d'exportation d'ITSCI :
2023 : 2 021 tonnes (https://www.itsci.org/fr/mineral-tonnage-data/)
2024 : 2 354 tonnes (https://www.itsci.org/fr/2025/11/12/itsci-statement-shifts-in-tantalum-mineral-flows-from-the-great-lakes-region/) et 2 339 tonnes respectivement (https://www.itsci.org/fr/mineral-tonnage-data/, rapport 2024, p. 6)
Au moment de la publication, ITSCI n'avait pas fourni de données pour 2025.
[84] Base de données UN Comtrade.
Les données de la base UN Comtrade ont leurs limites et pourraient contenir des divergences entre des données enregistrées, des données manquantes et des incohérences dans les systèmes de classification.
[85] https://www.itsci.org/fr/mineral-tonnage-data/
[86] https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/
[87] ITSCI, droit de réponse, 12/01/26.
[88] *Ibid.*
[89] Ets Munsad Minerals (suspension temporaire en 2025), Space Mining (suspension en 2025), African Panther Resources (suspension temporaire en 2025), Sunrise Metal Company (suspension en 2025), Tantalium Minerals Trading (exclusion en 2025), Philbert Trading Minerals (suspension en 2025). Cf. liste des membres, disponible à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/.
[90] Ngororero Mining Company (exclusion en 2024)
[91] PowerM (exclusion en 2024)
[92] Better Mining, droit de réponse, 05/05/26.
[93] https://www.itsci.org/fr/join-our-members/
[94] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 39, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[95] ITSCI, droit de réponse, 12/01/26.
[96] *Ibid.*
[97] *Ibid.*
[98] *Ibid.*
[99] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport final, paragraphe 91, https://docs.un.org/fr/s/2023/431 ; Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport à mi-parcours, paragraphe 62, https://docs.un.org/fr/s/2023/990 ;
Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2024), Rapport final, paragraphes 141–144, https://docs.un.org/fr/s/2024/432.
[100] ITSCI, droit de réponse, 12/01/26.
[101] ITA, droit de réponse, 15/12/21.
[102] *Ibid.*
[103] Better Mining, droit de réponse, 12/1/26, 18/05/26.
[104] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[105] *Ibid.*
[106] *Ibid.*

[107] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness ; entretien de Global Witness AI4.
[108] *Ibid.*
[109] *Ibid.*
[110] Entretien de Global Witness AI5.
[111] OCDE (2016) : *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque*, p. 19–27, https://www.oecd.org/fr/publications/guide-ocde-sur-le-devoir-de-diligence-pour-des-chaines-d-approvisionnement-responsables-en-minerais-provenant-de-zones-de-conflit-ou-a-haut-risque_9789264253520-fr.html.
[112] Document de l'entreprise Kanzamin.
[113] Document de l'entreprise Kanzamin.
[114] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2012), Rapport final, paragraphes 175, 180 et 181, https://docs.un.org/fr/s/2012/843.
[115] Groupe d'experts de l'ONU (2002) : Rapport final sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo, https://docs.un.org/fr/S/2002/1146 ; https://canadiandimension.com/articles/view/rwanda-is-the-wild-west-and-should-be-removed-from-the-mineral-supply-chain.
[116] Entretien de Global Witness AI6.
[117] Entretiens de Global Witness R2I1, R2I2, R2I5 et R2I13.
[118] Entretien de Global Witness R2I9.
[119] Entretien de Global Witness R2I12.
[120] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[121] Résumé des incidents ITSCI, Rwanda, RW-2024-0202, RW-2024-0210 et RW-2024-0205, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[122] Site Internet d'ITSCI, Résumé des incidents et résolution, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[123] Incidents ITSCI, Rwanda, RW-2024-0210, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[124] *Ibid.*
[125] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[126] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[127] Entretien de Global Witness R2I5.
[128] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[129] https://www.dnb.com/business-directory/company-profiles.halcyon_inc.56f8e0d2a8940fcfa84cd89e68c82336.html
[130] Halcyon, droit de réponse, 10/01/26.
[131] Halcyon, email, 9/6/26.
[132] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 16/12/2025.
[133] https://www.oecd-events.org/responsible-mineral-supply-chain-2024/fr/speaker/fb507353-c3e7-ee11-85fc-000d3a484728/dharam-kotecha ; https://www.oecd-events.org/responsible-mineral-supply-chain-2024/fr/speaker/fb507353-c3e7-ee11-85fc-000d3a484728/dharam-kotecha
[134] Groupe d'experts sur la RDC, Additif au mémoire du Gouvernement de République démocratique du Congo sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo (2002), paragraphes 225, 247–250 https://docs.un.org/fr/s/2002/1097.
[135] Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo (2001), paragraphe 183, https://docs.un.org/fr/s/2001/357.
[136] https://www.oecd-events.org/responsible-mineral-supply-chain-2024/fr/speaker/fb507353-c3e7-ee11-85fc-000d3a484728/dharam-kotecha
[137] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2008), Rapport final, paragraphes 79 et 88, https://docs.un.org/fr/s/2008/773.
[138] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2009), Rapport final, paragraphes 165 et 172, https://docs.un.org/fr/s/2009/603.
[139] https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2010/05/annual-report-on-the-oecd-guidelines-for-multinational-enterprises-2009_g1ghb779/mne-2009-fr.pdf
[140] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2009), Rapport final, paragraphes 165 et 172, https://docs.un.org/fr/s/2009/603.
[141] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25 ; https://eiti.org/sites/default/files/2024-05/Mazars%20%20RDC%20Rapport%20ITIE%20Artisanal%203T%20OR%20adopt%C3%A9%20le%2027%20novembre%202023%20par%20le%20CE.pdf.
[142] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[143] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 63, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[144] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 64, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[145] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport final, paragraphe 92, https://docs.un.org/fr/s/2023/431.
[146] Chiffres des exportations du Nord-Kivu de 2023.
[147] MONUSCO (2021) : rapport confidentiel, p. 9.
[148] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 63, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[149] Chiffres des exportations du Nord-Kivu de 2023.
[150] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[151] https://www.oecd-events.org/responsible-mineral-supply-chain-2024/fr/speaker/fb507353-c3e7-ee11-85fc-000d3a484728/dharam-kotecha

[152] *Ibid.*
[153] E-mail, T.I.C., 03/2025 : prise de position du Président et communiqué de presse.
[154] https://tanb.org/general-info/the-itsci-programme/
[155] E-mail, T.I.C., 03/2025 : prise de position du Président et communiqué de presse.
[156] SOGECOM, droit de réponse, 10/01/26.
[157] *Ibid.*
[158] Halcyon, droit de réponse, 22/01/26.
[159] Document de l'entreprise Boss Mining.
[160] Secrétariat d'État des États-Unis : Country Reports on Human Rights Practices for 2012, p. 32, https://2009-2017.state.gov/documents/organization/204366.pdf.
[161] https://www.minaffet.gov.rw/the-ministry
[162] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport final, paragraphe 61, https://docs.un.org/fr/s/2023/431.
[163] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2012), Rapport final, p. 3, https://docs.un.org/fr/s/2012/843.
[164] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 56, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[165] https://home.treasury.gov/news/press-releases/sb0022
[166] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2025), Rapport final, paragraphe 119, https://docs.un.org/fr/s/2025/446.
[167] Entretien de Global Witness R2I8.
[168] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2012), Rapport final, paragraphe 167, https://docs.un.org/fr/s/2012/843.
[169] Incidents ITSCI, Rwanda, RW-2024-0197, RW-2024-0117, RW-2023-0345 et RW-2023-0408, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[170] Liste des membres d'ITSCI, https://www.itsci.org/fr/join-our-members/.
[171] Document de l'entreprise Boss Mining.
[172] https://www.reuters.com/world/africa/major-rwandan-coltan-exporter-bought-smuggled-congolese-minerals-un-report-says-2025-07-03/
[173] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[174] Document de l'entreprise Novacore.
[175] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[176] Novacore, droit de réponse, 08/01/2026.
[177] Halcyon, droit de réponse, 15/04/2026.
[178] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 22/12/2025.
[179] Document de l'entreprise African Panther Resources.
[180] Global Witness (2025), Une nouvelle enquête indique que le négociant européen Traxys achète des minerais de conflit extraits en RDC, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/une-nouvelle-enquete-donne-a-penser-que-le-negociant-europeen-traxys-achete-des-minerais-de-conflit-extraits-en-rdc/.
[181] Entretiens de Global Witness R2I1, R2I13 et R2I4.
[182] Incidents ITSCI, Rwanda, RW-2024-0049, RW-2024-0061 et RW-2024-0072, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[183] https://www.itsci.org/fr/2025/04/30/quarterly-membership-update-q1-2025/
[184] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[185] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[186] Entretien de Global Witness R2I1.
[187] Entretien de Global Witness R2I3.
[188] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[189] Halcyon, droit de réponse, 23/4/26.
[190] https://www.traxys.com/ ; https://www.traxys.com/locations
[191] https://www.traxys.com/history
[192] https://www.traxys.com/detailnew/136/traxys-group-to-be-acquired-by-traxys-management-optiver-and-investors#:~:text=Traxys%20is%20a%20global%20physical%20trader%20and,Employee%20stakeholders%20*%20Strategic%20and%20financial%20investors
[193] traxys.com/detailnew/185/traxys-participates-in-u-s-project-vault-to-strengthen-critical-minerals-supply-chains
[194] https://www.state.gov/releases/office-of-the-spokesperson/2026/02/2026-critical-minerals-ministerial/
[195] https://news.metal.com/newscontent/100018335/traxys-acquires-stake-in-global-advanced-metals ; https://www.spacinsider.com/news/market-intel/top-3-spac-targets-metals
[196] https://globaladvancedmetals.com/global-operations/
[197] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[198] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2008), Rapport final, paragraphes 78 et 88, https://docs.un.org/fr/s/2008/773.
[199] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2009), Rapport à mi-parcours, paragraphes 108 et 109, https://docs.un.org/fr/s/2009/253.
[200] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2009), Rapport final, paragraphe 303, https://docs.un.org/fr/s/2009/603.
[201] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2009), Rapport final, https://docs.un.org/fr/s/2009/603. Pour Thaisarco, cf. les paragraphes 165, 178 et 210 ; pour MSC, cf. les paragraphes 165, 174 et 178.
[202] https://www.theguardian.com/global-development/2025/jan/15/democratic-republic-congo-drc-eu-halt-imports-conflict-minerals-drc-campaigners-urge-eu
[203] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 20, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[204] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[205] https://www.itsci.org/fr/2025/04/30/quarterly-membership-update-q1-2025/
[206] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[207] *Ibid.*

[208] Entretien de Global Witness R2I18.
[209] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[210] Document de l'entreprise Rani Mining.
[211] https://cdnc.heyzine.com/flip-book/pdf/b01d5d5b642c850b74ea25febe23d93c08ea4055.pdf, p. 4.
[212] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[213] Incidents ITSCI, Rwanda, RW-2024-0193, RW-2023-420, RW-2023-0395 et RW-2023-0213, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[214] Incidents ITSCI, Rwanda, RW-2024-0193, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[215] Document de l'entreprise Hilside Mining.
[216] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[217] *Ibid.*
[218] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[219] Document de l'entreprise Hilside Mining.
[220] https://rw.linkedin.com/in/evode-muvunyi-3b706b223?trk=people-guest_people_search-card
[221] Incidents ITSCI, Rwanda, RW-2024-0210, RW-2023-0460, RW-2023-0506, RW-2023-0173, RW-2022-0341, RW-2022-0341, RW-2022-0041, RW-2022-0075, RW-2021-0164, RW-2021-0182, RW-2021-0192, RW-2021-0268, RW-2021-0007 et RW-2021-0008, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[222] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 16/12/2025.
[223] African Panther Resources, droit de réponse, 05/03/2025.
[224] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 16/12/2025.
[225] *Ibid.*
[226] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[227] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[228] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[229] Entretien de Global Witness R2I17.
[230] Incidents ITSCI, Rwanda, RW-2024-0048, RW-2024-0081, RW-2024-0094, RW-2024-0095, RW-2024-0204, RW-2024-0209 et RW-2024-0209, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[231] https://www.itsci.org/fr/2025/05/02/itsci-comments-on-recent-global-witness-investigation/
[232] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 16/12/2025.
[233] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[234] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness. Les trois clients ayant acheté auprès des deux entreprises sont Uniton Industries, Ningxia Nonferrous Metals Import & Export Corporation et Yinchuan Kinfintra.
[235] Documents de l'entreprise.
[236] Better Mining, droit de réponse, 05/05/26.
[237] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 16/12/2025.
[238] Entretiens de Global Witness R2I10 et R2I12.
[239] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25 ; incidents ITSCI, Rwanda, RW/2011/0008, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[240] Incidents ITSCI, Rwanda, RW/2011/0008 et RW/2011/0024, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[241] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ ; incidents ITSCI, Rwanda, RW/2015/002, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[242] Incidents ITSCI, Rwanda, RW-2022-0274 et RW-2022-0115, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[243] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[244] Better Mining, droit de réponse, 05/05/26.
[245] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[246] Halcyon, droit de réponse, 10/01/26.
[247] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 18/12/2025.
[248] Document de l'entreprise Space Mining.
[249] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[250] *Ibid.*
[251] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 03/11/25.
[252] Better Mining, droit de réponse, 05/05/26.
[253] Entretiens de Global Witness R2I2 et R2I14.
[254] Entretien de Global Witness R2I2.
[255] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 16/12/2025.
[256] Documents de l'entreprise East Group Minerals.
[257] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[258] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[259] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[260] Selon son profil sur RockedReach profile (https://rocketreach.co/gediminas-satkus-email_58519607), Gediminas Satkus, ancien directeur général de Minterra, travaillait autrefois pour Blancomet. Il est propriétaire de parts de Beta Metals Ke (document de l'entreprise), une société détenue par M Holding, l'ancienne société mère d'East Group Minerals (documents de l'entreprise).
Andrius Jankunas, qui figure comme directeur et propriétaire de Minterra, détient des parts et/ou est directeur des entreprises Recohub et Lambda Metals, où Darius Krasauskas est également propriétaire et/ou directeur (documents de l'entreprise). Darius Krasauskas, quant à lui, a été propriétaire de Blancomet jusqu'en 2021 (par le biais de M Holdings). Faisant usage de son droit de réponse auprès de Global Witness, Ignas Pilvinis, qui est

cité comme directeur et directeur général de Minterra, a expliqué par écrit qu'Andrius Jankunas n'avait jamais été directeur de Minterra.
Antanas Krasauskas, qui porte le même nom de famille que Darius K., a été PDG de Minterra de mai 2023 à juin 2024, selon son profil sur RockedReach. Antanas Krasauskas nie tout lien familial avec Darius Krasauskas.
[261] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[262] Incidents ITSCI, Rwanda, RW-2024-0020, RW-2024-0082, RW-2024-0097, RW-2024-0174 et RW-2024-0209, https://www.itsci.org/fr/incident-summaries-public/.
[263] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 16/12/2025.
[264] *Ibid.*
[265] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 59, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/ ; données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[266] *Ibid.*
[267] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 8, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[268] IPIS (2002) : Supporting the war economy in the DRC: European companies and the coltan trade, p. 23, https://ipisresearch.be/publication/supporting-the-war-economy-in-the-drc-european-companies-and-the-coltan-trade/
[269] https://trialinternational.org/fr/latest-post/pillage-un-homme-daffaires-suisse-sous-enquete-pour-des-crimes-de-guerre-commis-en-rdc/
[270] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[271] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 39, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[272] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 38, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[273] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 63, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[274] Global Witness (2022) : La laverie ITSCI, p. 64, https://globalwitness.org/fr/campaigns/transition-minerals/la-laverie-itsci/.
[275] Données d'exportation, Nord-Kivu (2023).
[276] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport à mi-parcours, paragraphe 67, https://docs.un.org/fr/s/2023/990.
[277] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport final, paragraphe 91, https://docs.un.org/fr/s/2023/431 ; Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport à mi-parcours, paragraphe 67, https://docs.un.org/fr/s/2023/990.
[278] Données d'exportation, Nord-Kivu (2023).
[279] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[280] https://trendminerals.com/2023/04/07/gallery-one-copy/
[281] https://home.treasury.gov/news/press-releases/sb0221
[282] Document de l'entreprise East Rise Corporation.
[283] Données sur les échanges commerciaux compilés par C4ADS.
[284] https://home.treasury.gov/news/press-releases/sb0221
[285] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[286] Tawotin, droit de réponse, 22/12/2025.
[287] Tawotin, droit de réponse, 09/12/2021.
[288] Tawotin, droit de réponse, 22/12/2025.
[289] *Ibid.*
[290] Chris Huber, droit de réponse, 22/12/2025.
[291]CDMC, droit de réponse, 22/12/2025.
[292] *Ibid.*
[293] John Crawley, droit de réponse, 15/12/2021.
[294] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 16/12/2025.
[295] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[296] *Ibid.*
[297] https://tanb.org/about-tantalum/processing-extraction-and-refining/ ; https://www.samaterials.com/content/how-tantalum-is-made.html#:~:text=Sodium%20thermal%20reduction%20of%20potassium%20tantalate%20is,method%20of%20tantalum%20production%20in%20the%20world
[298] https://tanb.org/about-tantalum/processing-extraction-and-refining/#:~:text=The%20refining%20of%20tantalum%20involves%20treating%20ores,*%20Uranium%20*%20Thorium%20*%20Rare%20earths
[299] https://special-metals.co.uk/theres-tantalum-product-every-application/
[300] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[301] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[302] *Ibid.*
[303] https://govt.chinadaily.com.cn/s/201904/22/WS5cbd8dd7498e079e6801eb70/china-nonferrous-metal-mining-group-co-ltd-cnmc.html
[304] https://www.cnmc.com.cn/cnmc/xxgk/jtqycx/A002008001Gone1.html
[305] *Ibid.*
[306] http://en.jiujiangjx.com/aboutus.html?introId=17
[307] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[308] https://www.echemi.com/shop-us20180832100041943/index.html#contact_info

[309] https://hk.ximeigroup.com/ ; https://www.asianmetal.com/metal_cron/2014/index_lunshi_chejiahe_en.shtml
[310] https://wap.asianmetal.com/interview/2018/interview_chenyiEn.shtml
[311] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[312] https://www.ulba.kz/en/history-jsc-ump
[313] https://www.nti.org/education-center/facilities/ulba-metallurgical-plant/
[314] https://www.ulba.kz/en/production ; Ulba, droit de réponse, 31/12/25.
[315] Taniobis, droit de réponse, 19/12/25.
[316] https://www.taniobis.com/wp-content/uploads/Public-Due-Diligence-Report-2024-.pdf
[317] https://www.taniobis.com/about-us/company-history/
[318] *Ibid.*
[319] https://www.taniobis.com/news/taniobis-traditional-augmentation-of-new-facility-in-map-ta-phut-plant-in-thailand/
[320] https://www.responsiblemineralsinitiative.org/about/faq/general-questions/why-focus-on-smelters/refiners-as-the-key-point-in-the-supply-chain/
[321] OECD (2016) : *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque*, p. 19–27, https://www.oecd.org/fr/publications/guide-ocde-sur-le-devoir-de-diligence-pour-des-chaines-d-approvisionnement-responsables-en-minerais-provenant-de-zones-de-conflit-ou-a-haut-risque_9789264253520-fr.html.
[322] https://tanb.plexusdev.co.uk/members-list
[323] Liste des membres d'ITSCI, obtenue à l'adresse https://www.itsci.org/fr/join-our-members/ le 10/09/25.
[324] Données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS.
[325] Données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS ; données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[326] Données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS.
[327] *Ibid.*
[328] *Ibid.*
[329] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[330] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness ; données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS.
[331] *Ibid.*
[332] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[333] *Ibid.*
[334] Données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS.
[335] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[336] *Ibid.*
[337] *Ibid.*
[338] *Ibid.*
[339] *Ibid.*
[340] Données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS ; données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[341] IPIS (2002) : Supporting the war economy in the DRC: European companies and the coltan trade, p. 20, https://ipisresearch.be//wp-content/uploads/2015/06/20020100_supporting_the_war_economy.pdf.
[342] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness ; données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS.
[343] https://www.responsiblemineralsinitiative.org/responsible-minerals-assurance-process/
[344] https://www.responsiblemineralsinitiative.org/media/docs/standards/Responsible%20Minerals%20Assurance%20Process_Standard_SnTa_EN.pdf
[345] Liste des fonderies de tantale conformes de l'initiative RMI : https://www.responsiblemineralsinitiative.org/tantalum-smelters-list/conformant-tantalum-smelters/.
[346] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport final, paragraphes 92 et 97, https://docs.un.org/fr/s/2023/431 ; Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport à mi-parcours, paragraphes 61 et 67, https://docs.un.org/fr/s/2023/990.
[347] Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC (2023), Rapport à mi-parcours, paragraphe 61, https://docs.un.org/fr/s/2023/990.
[348] https://www.itsci.org/fr/2024/04/17/itsci-resumes-in-masisi-territory-following-positive-security-developments/
[349] https://www.responsiblemineralsinitiative.org/tantalum-smelters-list/conformant-tantalum-smelters/
[350] Données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS.
[351] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[352] *Ibid.*
[353] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness ; données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS.
[354] *Ibid.*
[355] Déclaration du Trésor américain : https://home.treasury.gov/news/press-releases/sb0221 ; données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS.
[356] https://www.responsiblemineralsinitiative.org/tantalum-smelters-list/conformant-tantalum-smelters/
[357] *Ibid.*
[358] *Ibid.*
[359] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.

[360] https://www.responsiblemineralsinitiative.org/media/docs/standards/Responsible%20Minerals%20Assurance%20Process_Standard_SnTa_EN.pdf
[361] Entretien de Global Witness AI7.
[362] Ulba, droit de réponse, 31/12/25. « À ce jour, UMP JSC reste présent dans la liste des fonderies de tantale conformes au RMAP, ce qui montre le bon fonctionnement du système de gestion de la diligence raisonnable d'ULBA. »
Samsung, droit de réponse, 22/12/2025. « Nous avons soigneusement examiné la problématique soulevée et notre examen confirme qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir quant à nos transactions avec [nom de deux fonderies]. Nous faisons affaire avec des entreprises de poudre d'affinage de minerais respectant les dispositions prévues par la RMI. Nos partenaires sont soumis à un audit de la RMI annuel et les données de certification des affineries sont mises à jour dans notre système conformément au résultat de l'audit. »
[363] OCDE (2016) : *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque*, p. 46, https://www.oecd.org/fr/publications/guide-ocde-sur-le-devoir-de-diligence-pour-des-chaines-d-approvisionnement-responsables-en-minerais-provenant-de-zones-de-conflit-ou-a-haut-risque_9789264253520-fr.html.
[364] https://policy.trade.ec.europa.eu/news/first-supply-chain-due-diligence-scheme-recognised-under-conflict-minerals-regulation-facilitate-2025-10-17_en
[365] Liste des fonderies de tantale conformes de l'initiative RMI :
https://www.responsiblemineralsinitiative.org/tantalum-smelters-list/conformant-tantalum-smelters/ ;
https://www.responsiblemineralsinitiative.org/media/docs/Public%20Reports/Jiujiang%20Jinxin%20Public%20Report.pdf ;
https://www.responsiblemineralsinitiative.org/media/docs/Public%20Reports/Ximei%20Resources%20Public%20Report.pdf
[366] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[367]OTIC, droit de réponse, 22/12/25.
[368] Jiujiang Tanbre Co., droit de réponse, 22/12/25.
[369] Jiujiang Jinxin Nonferrous Metals Co., droit de réponse, 17/12/25.
[370] Ulba, droit de réponse, 31/12/25.
[371] RMI, droit de réponse, 12/01/2026 et 04/02/2026.
[372] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 29/01/2026.
[373] RMI, droit de réponse, 12/01/2026.
[374] https://www.samaterials.com/3-important-things-about-tantalum-capacitor.html
[375] https://www.samaterials.com/blog/how-tantalum-capacitors-are-used-in-electronics.html
[376] https://www.samaterials.com/content/what-are-the-uses-of-tantalum.html#:~:text=Medical%20Technology:%20Tantalum%27s%20biocompatibility%20makes,alloys%20used%20for%20turbine%20blades ; https://www.sfa-oxford.com/knowledge-and-insights/critical-minerals-in-low-carbon-and-future-technologies/critical-minerals-in-defence-and-national-security/#:~:text=They%20are%20used%20in:%20*%20AN/MPQ%2D65%20Radar,ground%2Dbased%20radars%20for%20surveillance%20and%20counter%2Dfire%20detection
[377] https://reports.valuates.com/market-reports/QYRE-Auto-26I4167/global-tantalum-capacitors ; https://www.hongdacapacitors.com/4200.html
[378] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[379] https://www.vishay.com/en/capacitors/ ; https://www.sec.gov/ix?doc=/Archives/edgar/data/103730/000010373025000017/form10k.htm
[380] https://fr.kyocera-avx.com/about/ ; https://fr.kyocera-avx.com/resources/high-reliability-solid-tantalum-capacitors/
[381] https://globaladvancedmetals.com/global-operations/
[382] https://www.kemet.com/en/us.html
[383] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[384] *Ibid.*
[385] *Ibid.*
[386] https://www.thecentralamericangroup.com/kyocera-in-el-salvador/ ; https://infoterra.us/2024/08/21/la-produccion-de-condensadores-en-el-salvador-un-potencial-en-desarrollo/
[387] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[388] Données sur les échanges commerciaux compilées par C4ADS.
[389] https://samsungsem.com/global-network/philippines/overview.do
[390] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[391] https://www.highergov.com/awardee/vishay-israel-ltd-13057815/#:~:text=Federal%20recipient%20VISHAY%20ISRAEL%20LTD%20(UEI%20VFH5VJ2BMUE9%2C,1992%20and%20federally%20registered%20in%20June%202011
https://app.g2xchange.com/companies/VFH5VJ2BMUE9
[392] Données sur les échanges commerciaux consultées par Global Witness.
[393] Base de données UN Comtrade.
[394] *Ibid.*
[395] Samsung, droit de réponse, 22/12/25.
[396] Lettre de Global Witness proposant un droit de réponse, 16/12/25.
[397] Données extraites du site Web de la U.S. Securities and Exchange Commission, https://www.sec.gov/edgar.
[398] Toyota, droit de réponse, 22/12/25.
[399] Sony, droit de réponse, 22/12/25.

[400] Ericsson, droit de réponse, 22/12/25.
[401] Apple, droit de réponse, 13/01/26.
[402] Lettres de Global Witness proposant un droit de réponse, 17 et 18/12/25.